BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso

Institut du Développement Rural Département des Eaux et Forêts Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie

Secrétariat Général

Centre National de Semences Forestières





MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Présenté en vue de l'obtention du

DIPLOME D'INGENIEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

OPTION: Eaux et Forêts

THEME: Diversité spécifique des herbacées et leurs usages dans l'espace agricole du terroir de Soulogré, province du Zoundweogo.



Directeur de mémoire: Dr Namwinyoh Antoine SOME

Maître de stage: Dr Albert NIKIEMA Co-Maître de stage: Mr Bassirou BELEM

Décembre 2006

Alix Salomé YAMEOGO

Dédicace

A la mémoire de mon père feu **Raymond Aimé YAMEOGO** qui fut subitement arraché à notre affection le 13 mars 2006. Que ce travail soit à ton honneur car j'ai hérité de toi cet amour pour les sciences de la nature.

A ma mère YAMEOGO/ GOMBRE Bernadette qui m'a toujours guidée, soutenue et encouragée dans la poursuite de mes études. Mère, trouve ici consolation et encouragement.

A mon frère Aymard Jean Achille et mes soeurs Aude Marie Catherine,

Ange Dorothée, Aimée Bénédicte Rebecca, que ce travail soit un

encouragement pour votre propre réussite.

TABLE DES MATIERES

Dédicace	
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES FIGURES	
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DES ANNEXES	vii
Remerciements	viii
SUMMARY	ix
RESUME	х
Introduction	
CHAPITRE I : GENERALITES	4
1.1. Quelques définitions.	4
1.2. Milieu d'étude	
1.2.1. Justification du choix du village de Soulogré	
1.2.2. Situation géographique	
1.2.3. Relief et sols	
1.2.4. Climat	
1.2.5. Végétation	
1.2.6. Population	
1.2.7. Activités agricoles	
CHAPITRE II : MATERIEL ET METHODES	
2.1. Matériel	
2.2. Méthodes	
2.2.1. Echantillonnage	
2.2.2. Analyse des données	
2.2.2.1 Estimation de la diversité spécifique	14
2.2.2.2. Influence de certains facteurs du milieu sur la présence des espèces dans	
l'espace agricole de Soulogré	
2.2.2.3. Enquêtes socio-économiques	
2.2.2.4. Traitement des données	
CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSIONS	
3.1. Diversité spécifique des herbacées à Soulogré	
3.1.1. Diversité spécifique et occupation des terres	23
3.1.2 Diversité spécifique en fonction de la topographie	
3.1.3. Diversité spécifique en fonction de la distance	
3.2. Utilisations locales des herbacées sauvages	
3.2.1. Alimentation humaine.	
3.2.2. Utilisation fourragère	
3.2.3. Utilisations médicinales.	
3.2.4 Utilisations artisanales.	
Conclusion et perspectives	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIOUES	40

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAFE: African Network for Agro-Forestry Education.

CIRAD: Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique

pour le Développement.

CNRST: Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique.

CNSF: Centre National de Semences Forestières.

CTFT: Centre Technique Forestier Tropical.

DGAT/DLR : Direction Générale de l'Aménagement du Territoire,

du Développement Local et Régional.

FAARF: Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes.

FAO: Food and Agriculture Organization/Organisation des Nations Unies

pour l'Alimentation et l'Agriculture.

FAST: Faculté des Sciences et Techniques.

FEM: Fond pour l'Environnement Mondial.

GRET: Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques.

ICRISAT: International Crop Research Institute for the Semi Arid Tropics.

IDR: Institut du Développement Rural.

IEMVT: Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des pays Tropicaux.

IGB: Institut Géographique du Burkina Faso.

INSD: Institut National de la Statistique et de la Démographie.

IRD : Institut de Recherche pour le Développement.

Km: Kilomètre.

m: Mètre.

MECV: Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie.

MESSRS: Ministère des Enseignements Secondaire Supérieur et de la Recherche Scientifique.

NATURAMA: Fondation des Amis de la Nature.

ORSTOM: Organisme de Recherche Scientifique et Technologique d'Outre Mer.

PAGEN: Projet de Partenariat pour l'Amélioration de la Gestion des Ecosystèmes Naturels.

PETREA: People Tree and Agriculture in Africa.

PIB: Produit Intérieur Brut.

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement.

PROTA: Plant Ressources Of Tropical Africa / Ressources végétales de l'Afrique Tropicale.

RIAT: Réseau International Arbres Tropicaux.

SP/CONAGESE : Secrétariat Permanent du Conseil National de Gestion de l'Environnement.

UICN: Union Mondiale pour la Conservation de la Nature.

UO : Université de Ouagadougou.

UPB: Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso.

LISTE DES FIGURES

Figure 1:	Diagramme ombro-thermique de la station synoptique de Pô de	Page 07
	2000 à 2006, (DGM, 2005).	
Figure 2:	Carte de localisation du site d'étude.	Page 08
Figure 3:	Dispositif d'échantillonnage pour l'inventaire des herbacées non cultivées.	Page 13
Figure 4:	Courbe distance / espèces.	Page 18
Figure 5:	Histogramme des différentes familles des herbacées inventoriées à Soulogré.	Page 19
Figure 6:	Diagramme de Venn montrant la richesse spécifique des herbacées	Page 24
	dans les terres cultivées et les jachères.	
Figure 7:	Evolution de la diversité spécifique en fonction du dégré de perturbation du milieu.	Page 27
Figure 8:	Pourcentage des herbacées par catégorie d'utilisation.	Page 29
Figure 9:	Importance utilitaire des herbacées sur l'échelle des scores.	Page 36

LISTE DES TABLEAUX

Liste des herbacées rencontrées dans l'espace agricole de Soulogré,	Page 20
leurs fréquences relatives selon l'occupation des terres.	
Diversité spécifique en fonction de l'occupation des terres.	Page 25
Indices de diversité par type de cultures	Page 25
au niveau des quadrants d'échantillonnage.	
Les niveaux de la diversité spécifique des herbacées	Page 26
en fonction des toposéquences.	
Diversité spécifique en fonction de la distance (Zone de perturbation).	Page 27
Indices de diversité globaux de la zone d'étude.	Page 28
Liste des herbacées alimentaires citées par les populations de Soulogré.	Page 30
Liste des espèces fourragères les plus citées.	Page 33
Liste des herbacées médicinales les plus connues.	Page 34
Liste des herbacées artisanales les plus citées.	Page 35
Liste des herbacées indésirées dans les champspar les populations locales	Page 37
de Soulogré	
	leurs fréquences relatives selon l'occupation des terres. Diversité spécifique en fonction de l'occupation des terres. Indices de diversité par type de cultures au niveau des quadrants d'échantillonnage. Les niveaux de la diversité spécifique des herbacées en fonction des toposéquences. Diversité spécifique en fonction de la distance (Zone de perturbation). Indices de diversité globaux de la zone d'étude. Liste des herbacées alimentaires citées par les populations de Soulogré. Liste des herbacées médicinales les plus connues. Liste des herbacées artisanales les plus citées. Liste des herbacées indésirées dans les champspar les populations locales

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1: FICHE N°1. Fiche de collecte de données: évaluation de la diversité spécifique des herbacées.
- Annexe 2: FICHE N°2. Fiche d'enquête ethnobotanique.
- Annexe 3: Résultats de l'analyse des données de diversité des herbacées avec le logiciel MVSP.
- Annexe 4: Analyse de variances des indices de diversité de tous les quadrants avec le logiciel MINITAB.
- Annexe 5 : Noms locaux en langue mooré et utilisations locales des herbacées rencontrées dans le village de Soulogré.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au bon déroulement de cette étude.

Nous témoignons tout d'abord notre profonde gratitude :

- A Dr Namwinyoh Antoine SOME, notre directeur de mémoire pour tous les efforts consentis pour notre formation.
- Au corps professoral de l'Institut du Développement Rural.
- A ANAFE qui a assuré le financement d'une partie de cette étude.

Nous remercions:

- Le Directeur Général du Centre National de Semences Forestières, Mr Moussa
 OUEDRAOGO pour nous avoir offert un cadre propice de travail;
- Dr Albert NIKIEMA, notre premier maître de stage qui a toujours su nous encourager dans le travail;
- Mr Bassirou BELEM, Chef de Programme Sylviculture et Ecologie au CNSF, notre second maître de stage qui n'a ménagé aucun effort pour nous encadrer, malgré ses multiples occupations;
- Mr Adama DIALLO, Chef de la Cellule Etudes et Planification au CNSF pour l'identification de nos échantillons d'herbier et pour la cartographie de notre site d'étude;
- Mr BAKO Grégoire, technicien au CNSF pour avoir beaucoup contribué à l'inventaire des herbacées;

A tout le personnel du CNSF, nous disons merci pour les efforts consentis pour nous mettre dans des conditions de travail acceptables.

Nous remercions l'équipe de NATURAMA-PAGEN en particulier **Mr Pierre KAFANDO** pour leur hospitalité et l'esprit de collaboration partagé.

A tous ceux qui nous sont proches et chers et que nous ne puissions citer les noms, qu'ils trouvent ici l'expression de notre affection et notre reconnaissance pour leur soutien.

SUMMARY

The present study related to the evaluation of the herbaceous biodiversity, in the village soil of Soulogré (Province of Zoundwéogo). It takes into account the interactions between the ecological and anthropic factors, and the presence of the species. In the same way the possible uses of the species by the local populations are indexed for the development of strategies of durable conservation and management of the resources.

The results of our work give a specific richness of one hundred thirty (130) species, an index of diversity of Shannon-Wiener of 3,995 and one index of equitability of 0,82 for a surface of 32 km². The indices of Shannon of the various quadrants of sampling vary between 2,017 and 2,267 and those of equitability between 0,88 and 0,93. However, the variance analyses do not révélent a significant difference between the values of the indices of Shannon-Wiener and of equitability of the quadrants some are the factors taken into account: occupation of the grounds, toposéquence, distance from distance compared to the center of the village. These high indices of equitability (ranging between 0,82 and 0,93) of the zone of study testify to an absence of marked predominance of species compared to the others on all the studied surperficie.

With a total of one hundred thirty (130) herbaceous different, the local populations of Soulogré attest that twenties (20) are food, a hundred and fourteen (114) are fodder, four twenty twelve (92) are medicinal and forty (40) are artisanal. Nevertheless among these four (4) types of use, it ya nine percent (9%) of the total of herbaceous which remain without use, six percent (6%) have only one use; fifty five percent (55%) have two uses; twenty three percent (23%) have three uses and finally six percent (6%) of herbaceous cover all the four (4) types of uses which we studied. The wild grasses are of considerable interests, therefore significant in the life of the populations and their reduction or disappearance in the fields and / or the fallow serious threats on the one hand for the National park would involve Kaboré Tambi through taking away of medicinal, artisanal and especially fodder species and on the other hand for the perenniality of the herbaceous genetic resources.

RESUME

La présente étude a porté sur l'évaluation de la biodiversité herbacée, dans le terroir villageois de Soulogré (Province du Zoundwéogo). Elle prend en compte les interactions entre les facteurs écologiques et anthropiques, et la présence des espèces. De même les utilisations possibles des espèces par les populations locales sont répertoriées en vue de l'élaboration de stratégies de conservation et de gestion durables des ressources.

Les résultats de nos travaux donnent une richesse spécifique de cent trente (130) espèces, un indice de diversité de Shannon-Wiener de 3,995 et un indice d'équitabilité de 0,82 pour une superficie de 32 km². Les indices de Shannon des différents quadrants d'échantillonnage varient entre 2,017 et 2,267 et ceux d'équitabilité entre 0,88 et 0,93. Cependant, les analyses de variances ne révélent pas de différence significative entre les valeurs des indices de Shannon-Wiener et d'équitabilité des quadrants quelques soient les facteurs pris en compte : occupation des terres, toposéquence, distance d'éloignement par rapport au centre du village. Ces indices d'équitabilité élevés (compris entre 0,82 et 0,93) de la zone d'étude témoignent d'une absence de dominance prononcée d'espèces par rapport aux autres sur toute la surperficie étudiée.

Avec un total de cent trente (130) herbacées différentes, les populations locales de Soulogré attestent que vingt (20) sont alimentaires, cent quatorze (114) sont fourragères, quatre vingt douze (92) sont médicinales et quarante (40) sont artisanales. Néanmoins parmi ces quatre (4) types d'utilisation, il ya neuf pour cent (9%) du total des herbacées qui demeurent sans utilisation; six pour cent (6%) possèdent une seule utilisation; cinquante cinq pour cent (55%) ont deux utilisations; vingt trois pour cent (23%) ont trois utilisations et enfin six pour cent (6%) des herbacées couvrent tous les quatre (4) types d'utilisations que nous avons étudiés. Les herbes sauvages présentent des intérêts non négligeables, donc importants dans la vie des populations et leur diminution ou disparition dans les champs et / ou les jachères entraîneraient des menaces graves d'une part pour le Parc National Kaboré Tambi à travers des prélèvements d'espèces médicinales, artisanales et surtout fourragères et d'autre part pour la pérennité des ressources génétiques herbacées.

Introduction

Le Burkina Faso est un pays sahélien classé parmi les pays les plus pauvres du monde. Son économie est essentiellement basée sur l'agriculture, l'élevage et la foresterie. Ces activités contribuent respectivement pour 25%, 12% et 3% du PIB et occupent plus de 85% de la population active (SP/CONAGESE, 2000). Les parcs agroforestiers constituent un support important de l'économie agricole en milieu rural. Ainsi la gestion et la conservation des ressources génétiques des parcs agroforestiers demeurent une priorité pour la pérennité de ces ressources importantes dont profitent les populations rurales (BOFFA, 2000). Les parcs agroforestiers comprennent une composante ligneuse et une composante herbacée. La composante herbacée inclue les céréales cultivées et les herbes sauvages. La composante ligneuse des parcs a fait l'objet de nombreuses études parce qu'étant la composante principale du système parc (KESSLER et BONI, 1990 ; BOFFA, 2000).

Dans les pays sahéliens, très peu de littérature traite spécifiquement des herbacées sauvages dans les exploitations agricoles. La plupart des travaux sur les herbacées se consacrent d'une part aux études pastorales et agrostologiques (LE HOUEROU, 1980; TOUTAIN et PIOT, 1980; TOUTAIN et al., 1983; FOURNIER, 1991) et d'autre part aux études liées à la malherbologie (TRAORE et YONLI, 2001; LE BOURGEOIS et MARNOTTE, 2002). D'autres études décrivent les successions végétales dans les jachères (ZOUNGRANA, 1992; YAMEOGO et al., 2001) et la structure spatio-temporelle des communautés végétales et l'évolution des caractères pédologiques (SOME, 1996).

Pourtant les herbacées rencontrées dans les exploitations agricoles sont importantes pour les communautés locales. En effet, certaines herbacées non cultivées sont utilisées comme condiments dans l'alimentation humaine (LE BOURGEOIS et MARNOTTE, 2002) et contribuent d'une manière ou d'une autre à l'auto-suffisance alimentaire. Leur rôle dans

l'alimentation du bétail est capital pour un pays d'élevage comme le Burkina Faso. Les utilisations en pharmacopée traditionnelle sont aussi d'une grande importance pour les mères qui utilisent une gamme variée de plantes herbacées pour les soins de leurs enfants. Enfin, on peut noter les utilisations dans l'artisanat pour la confection d'objets utiles dans la vie quotidienne des populations locales (Les balais confectionnés à partir de *Eragrostis tremula*, les tiges de *Andropogon gayanus* utilisées dans la confection des toitures de cases et hangars, haies, enclos etc).

Une gestion rationnelle de la diversité biologique en général et celle des exploitations agricoles nécessite une meilleure connaissance de la flore de ces entités notamment sa composante herbacée. Cela permettra l'élaboration d'une stratégie de gestion des herbacées qui respecte au mieux les besoins des populations locales.

La gestion des herbacées nécessite la détermination exacte des espèces rencontrées, leur diversité spécifique et leur écologie et enfin des utilisations que l'on peut en faire.

Selon la monographie nationale sur la diversité biologique du Burkina Faso (SP/CONAGESE, 1999), la connaissance sur la taxinomie des plantes herbacées n'est pas très avancée, bien que les inventaires floristiques aient couvert l'ensemble du pays. On ignore la composition floristique des herbacées à une échelle plus réduite telle que celle des exploitations agricoles paysannes, familiales.

En vue de contribuer à la connaissance et à la sauvegarde du patrimoine floristique notamment celui des herbacées, il est nécessaire de bien cerner leur écologie et leur biologie pour une meilleure conservation comme le recommande la Convention sur la Diversité Biologique. Le Burkina Faso a ratifié cette convention par le décret 93-292 RU du 20/09/1993 et depuis ce temps, il a mis en œuvre des plans d'action en matière de conservation de la diversité biologique (SP/CONAGESE/FEM, 2000).

L'objectif général de cette étude est de contribuer à une meilleure connaissance de la diversité de la flore herbacée non cultivée (sauvage) de l'espace agricole du Centre-Sud du Burkina Faso. Cet objectif général se décompose en trois objectifs spécifiques. Il s'agit d'évaluer d'abord la diversité des espèces herbacées du terroir villageois de Soulogré. Ensuite nous déterminerons l'influence des facteurs du milieu tels que l'occupation des terres, la topographie, et la distance par rapport au centre du village sur la présence de ces espèces. Et enfin nous déterminerons l'importance des espèces rencontrées pour les populations locales. Cette étude participe à l'objectif de gestion durable de la diversité floristique des parcs agroforestiers telle que développé par BOFFA (2000) et NIKIEMA (2005).

CHAPITRE I: GENERALITES

1.1. Quelques définitions.

Afin de permettre une compréhension commune des termes utilisés dans ce document, nous avons jugé necessaire de rappeler quelques définitions usuelles.

Une espèce est une unité taxonomique fondamentale dans la classification normale du vivant. C'est un groupe naturel d'individus qui présentent des caractères morphologiques, physiologiques et chromosomiques assez semblables, et qui peuvent pratiquement (ou théoriquement) se croiser (CLEMENT J-M, 1981). C'est encore un ensemble d'individus ou des populations capables de se reproduire entre eux, et dont la descendance est féconde. Elles présentent souvent des populations différentes, regroupées en sous espèces, races ou variétés. Souvent des stratégies de conservation sont prises lorsque l'on constate qu'une espèce est menacée d'une manière ou d'une autre (RIERA & ALEXANDRE., 2004).

La diversité biologique est la « variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes » Convention sur la Diversité Biologique, article 2.

Communément, la diversité biologique s'entend en termes de grande variété de plantes, d'animaux et de microorganismes. Mais cette diversité s'exprime aussi à différentes échelles, du moléculaire à la biosphère, avec tous les intermédiaires du gène à l'espèce et de l'espèce au paysage. Pour résumer, le concept de diversité biologique est l'ensemble des êtres vivants, de leur patrimoine génétique et des milieux (complexes / système écologique) dans lesquels ils évoluent / vivent (RIERA & ALEXANDRE., 2004). Sur la base de cette première acception, les scientifiques l'appréhendent généralement à trois différents niveaux d'organisation du vivant :

- la diversité génétique des populations, ou des espèces ;
- la diversité spécifique, (c'est le sens le plus commun);
- la diversité fonctionnelle des systèmes écologiques et des paysages. On parle aussi de diversité écologique ou de diversité des écosystèmes.

Ces niveaux sont reliés entre eux, mais suffisamment distincts pour que chacun puisse être étudié séparément.

La diversité génétique est la variété qui existe au niveau des gènes. Elle prend en compte les différences génétiques à l'intérieur de chaque espèce. Ce premier niveau est du domaine des sciences génétiques, de la génétique moléculaire à la génétique des populations.

La diversité spécifique est définie par la mesure conjointe du nombre d'espèces et du nombre d'individus représentant chaque espèce (UICN, 2001). Le nombre d'espèce est qualifié de richesse spécifique. Ce deuxième niveau est du domaine des inventaires d'espèces et de la taxonomie.

La diversité des écosystèmes étudie à la fois les fonctions des espèces et les interactions entre elles dans le milieu où elles vivent.

Les recherches sur la diversité biologique portent le plus souvent sur les espèces, non pas que la diversité spécifique soit plus importante que les deux autres types (diversité génétique et diversité des écosystèmes); simplement parce qu'elle est plus facile à étudier. Par exemple, il est assez aisé d'identifier visuellement les espèces sur le terrain. Par contre, la diversité génétique ne peut s'étudier qu'en laboratoire. Elle demande beaucoup de temps et exige la mise en œuvre de ressources plus considérables pour l'identification. Quant à la diversité des écosystèmes, elle s'étudie au moyen de mesures nombreuses et complexes qui doivent être relevées sur des périodes assez longues (RIERA & ALEXANDRE., 2004).

1.2. Milieu d'étude

1.2.1. Justification du choix du village de Soulogré

Le village de Soulogré appartient à la région du Centre-sud du Burkina selon le nouveau découpage administratif du Burkina Faso en treize (13) régions et à la province du Zoundwéogo. Dans cette province, le département de Nobéré a été choisi parce qu'étant une zone riveraine du Parc National de Pô, une réserve naturelle de la biodiversité. Le parc national de Pô est encore appelé Parc National Kaboré Tambi (PNKT).

Dans ce département comptant vingt six (26) villages (KY, 2002), le village de Soulogré a été choisi pour cette étude sur les herbacées parce qu'il répond au critère d'accessibilité (c'est à dire l'existence de route pour s'y rendre en toute saison) et de facilités de contact que le CNSF a déjà dans le village de Soulogré. Les pratiques agricoles traditionnelles c'est-à-dire

extensives, peu mécanisées avec peu d'apports minéraux et organiques constituent aussi des critères de choix très importants.

1.2.2. Situation géographique

L'étude se déroule dans le département de Nobéré, compris entre les latitudes 11°25' et 11°45' Nord et les longitudes 1°20' et 1°84' Ouest. Il est limité au Nord et à l'Ouest par les provinces du Bazéga et du Ziro, au Sud par la province du Nahouri et à l'Est par les départements de Guiba et Gogo. Soulogré est à quatre (4) kilomètres environ du chef-lieu du département de Nobéré.

1.2.3. Relief et sols

Dans l'ensemble, le relief est plat avec une altitude moyenne de deux cent quatre vingt mètres (280 m). Selon la carte des sols de la région du Centre-Sud, le département de Nobéré compte des sols ferrugineux tropicaux lessivés en grande majorité, suivi des lithosols sur granite et des sols peu évolués d'érosion gravillonnaire. Les facteurs naturelles (topographie, caractéristique physico-chimique, pression démographique) et les systèmes de production contribuent à la dégradation progressive des ressources pédologiques. Près de la moitié des terres de la région est moyennement dégradée (DGAT/DLR., 2005).

1.2.4. Climat

Le village de Soulogré appartient à la zone climatique nord soudanienne aux précipitations allant de sept cent cinquante (750) à mille millimètres (1000 mm) de pluie par an avec six (6) à sept (7) mois secs (FONTES et GUINKO, 1995). Les pluies sont mal reparties dans le temps comme dans l'espace. Les mois de juillet et août enregistrent les plus grandes quantités d'eau. Les mois les plus chauds sont les mois de mars et avril avec des températures supérieures ou égales à trente huit degré celsius (38° C). La période du froid se situe entre novembre et fin février.

Dans l'ensemble de la région et ce depuis 1978, la température moyenne mensuelle oscille autour de trente degré celsius (30°C) (DGAT/DLR., 2005). La pluviométrie de la station synoptique de Pô (qui est la plus proche du milieu d'étude) pour la période de 2000 à 2005 varie entre sept cent vingt huit millimètres (728 mm) et mille quatre vingt trois millimètres (1083 mm) de pluie par an. Les températures moyennes annuelles oscillent entre vingt huit (28) et vingt neuf degré celsius (29°C) (Direction Générale de la Météorologie, 2005).

La région du Centre-Sud est drainée par un réseau hydrographique assez dense et essentiellement constitué par les bassins du Nakambé, du Nazinon et de la Sissili comportant de nombreux affluents périodiques sur environ mille cent quarante neuf kilomètres (1149 km) de longueur. Certains de ces ruisseaux dans leur parcours se transforment en zone d'épandage sous forme de bas-fonds ou parfois encaissés sous forme de talwegs plus ou moins esquissés Le département de Nobéré est longé dans sa partie Ouest par le Nazinon dont l'écoulement est saisonnier.

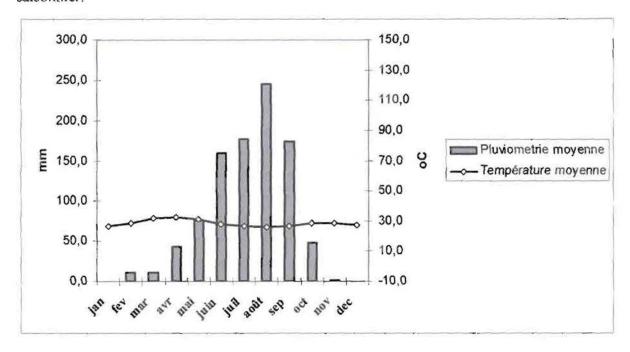


Figure 1 : Diagramme ombro-thermique de la station synoptique de Pô de 2000 à 2006. (DGM, 2005).

1.2.5. Végétation

Le village de Soulogré appartient au secteur soudanien septentrional du domaine phytogéographique soudanien selon le découpage phytogéographique de GUINKO (1984). Le domaine soudanien correspond à la région du pays la plus intensément cultivée. Les savanes présentent partout l'allure de paysages agrestes dominés par les essences ligneuses protégées comme Vitellaria paradoxa, Parkia biglobosa, Lamea microcarpa, Adansonia digitata, Tamarindus indica, Faidherbia albida. Les jachères, les bords des sentiers et les sols fortement érodés sont colonisés par de nombreuses espèces sahéliennes ubiquistes dont Senna tora, Ctenium elegans, Cymbopogon schoenanthus subsp. proximus, Sida cordifolia, Echinochloa colona, Schoenefeldia gracilis, Ziziphus mauritiana.

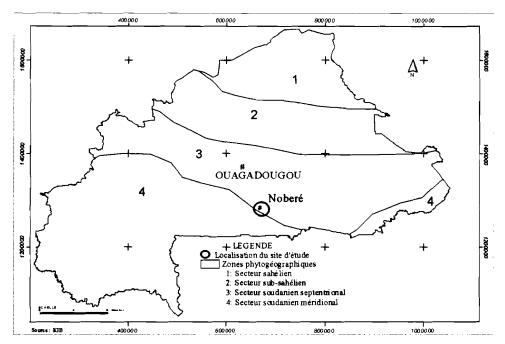


Figure. 2 : Carte de localisation du site d'étude

1.2.6. Population

Le département de Nobéré comptait une population totale de 22727 habitants selon le recensement général de la population de 1985 et 28919 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat de 1996 (INSD, 2000); soit un taux de croissance annuel de 2,47 %. La densité de la population est de 58 habitants au km². Les principales ethnies rencontrées sont en majorité les Mossi, les Bissa, les Peulh, les Bobo et autres. L'islam est la religion dominante suivi de l'animisme et du christianisme.

L'organisation sociale est basée sur celle de la communauté Mossi, ethnie autochtone et majoritaire. La famille est la cellule de base de l'organisation sociale, suivi du village. Chaque village est administré par un chef de village qui détient son pouvoir du chef de Noberé (KY, 2002).

Le taux de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire est compris entre 30,1 et 45% pour les filles et les garçons de la région du Centre-Sud. Pour l'enseignement secondaire, il est de 9,3% soit 6,8% pour les filles et 11,8% pour les garçons (DGAT/DLR, 2005).

1.2.7. Activités agricoles

Agriculture

L'agriculture pratiquée est généralement du type extensif. Mais avec l'appui des organisations d'encadreurs des actions pilotes sont entreprises sur des petites parcelles auprès de quelques paysans pour asseoir les bases d'une agriculture intensive. Les principales productions agricoles sont le sorgho rouge, le sorgho blanc, le mil, le maïs, le riz, le coton, l'arachide, le fabirama, le sésame...etc.

Les principales productions maraîchères sont : l'aubergine locale, l'aubergine violette, le piment, la tomate et le choux.

Les outils utilisés pour la production en plus de la force de l'Homme sont les outillages traditionnels (daba, hâche, pioche), les outillages pour culture attelée (houes manga, charrues, charrettes, animaux de traits). Il ya un seul tracteur pour la culture motorisée dans le département.

Elevage

Selon KY (2002), le système d'élevage pratiqué est extensif pour les Peulh des hameaux voisins, sédentaire pour les agropasteurs Mossi qui confient d'ailleurs le gros bétail aux Peulh. Quant au petit élevage il est pratiqué dans le village. Il s'agit de l'élevage des petits

ruminants. A ce niveau les femmes bénéficient d'un appui offert par le FAARF (Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes).

Foresterie

Les activités forestières se résument aux activités de reboisement, de contrôle du Parc National de Pô. Le service départemental de l'Environnement et des Eaux et Forêts se charge de ces volets. Les activités de reboisement ont été très importantes de 1988 à 1996 car les populations disposaient de plants offerts par les projets de reboisement qui existaient au cours de cette période. Avec la présence du Parc National de Pô, des activités touristiques se développent dans le département.

CHAPITRE II: MATERIEL ET METHODES

2.1. Matériel.

Le matériel végétal se compose des plantes herbacées collectées pendant l'inventaire.

Les outils utilisés sur le terrain sont : un GPS, une boussole, deux cordes de 10 m, une daba, un coupe-coupe, des étiquettes, des presses pour herbier, des sachets plastiques et des fiches pour la collecte des données (Annexe 1 & 2).

2.2. Méthodes

2.2.1. Echantillonnage

La strate herbacée peut être étudiée indépendanment de la strate ligneuse (KERE, 1998). Une combinaison de différentes méthodes qui s'appliquent à l'inventaire des herbacées est donc faite pour répondre à ces exigences. La méthode des points quadrants alignés développée par GOUNOT (1969), KENT et COOKER (1992) et appliquée avec succès sur les pâturages du Burkina Faso par plusieurs auteurs (TOUTAIN et PIOT, 1980; ZOUNGRANA, 1992; SAWADOGO, 1996; OUEDRAOGO, 1997; KALMOGO, 1998; DOULKOM, 2000 etc...) a été adoptée en l'associant à des transects pour tenir compte de l'hétérogénéité du milieu. L'inventaire a été réalisé grâce à des transects ayant le centre du village comme point de départ. Le centre du village a été identifié en concertation avec le chef du village et les habitants. C'est un endroit proche de l'école du village et nous l'avons matérialisé par l'arbre le plus proche, un Ficus sycomorus subsp. gnaphalocarpa.

Partant de ce point central nous avons défini huit (8) directions de parcours ou transects grâce à une boussole et un GPS. Les huit (8) transects représentent les rayons d'un cercle dont chacun mesure trois milles deux cents mètres (3200 m). Dans le cercle, les transects sont séparés par un angle constant de quarante cinq dégré (45°), avec le **Nord** comme direction de référence. Chaque transect comporte huit (8) quadrants disposés tout au long de ce dernier en doublant la distance entre les quadrants consécutifs. Ainsi le premier quadrant de chaque transect est disposé à vingt cinq mètres (25 m) du centre, le deuxième à cinquante mètres (50 m), le troisième à cent mètres (100 m) et ainsi de suite jusqu'à trois milles deux cents mètres (3200 m) du centre pour le huitième quadrant.

Dans chaque quadrant une méthode de relevé linéaire a été adoptée. Le relevé linéaire a consisté à tendre un fil de dix mètres (10 m) suivant la direction du transect et un autre fil de la même longueur sur une deuxième direction, orthogonale à la première. Les deux fils sont

tendus de telle sorte que leur milieu coïncident au milieu du quadrant (c'est le point situé sur le transect à une distance donnée du centre du cercle d'échantillonnage selon le numéro d'ordre du quadrant).

En commençant d'un bout du fil à l'autre nous notons et collectons à chaque mètre l'herbacée qui frôle le fil ou qui se trouve sur le sol à une projection orthogonale du point gradué du fil avec une marge de dix centimètres (10 cm) de part et d'autre du fil; et cela pour espérer avoir au plus une espèce herbacée à chaque point du relevé (figure 3).

Chaque espèce rencontrée est prélevée et identifiée à l'aide de flores spécialisées de HUTCHINSON et DALZIEL (1954, 1958, 1963, 1968, 1972), BERHAUT (1967), OKEZIE et AGYAKWA (1989), LE BOURGEOIS et MERLIER (1995).

La codification des échantillons d'herbier s'est faite conformement à la méthode de GODRON et al., 1983 qui préconise de mentionner les éléments suivants : les initiales du nom et prénoms de l'échantillonneur ; l'année de collecte de l'échantillon. Ainsi pour le premier individu inventorié nous aurons la codification suivante : N°001 ASY 05. Une fiche de collecte de données sur la diversité spécifique a été élaborée (Annexe 1). Elle prend en compte des informations sur le quadrant qui nous serons nécessaires pour l'analyse et l'interprétation des données.

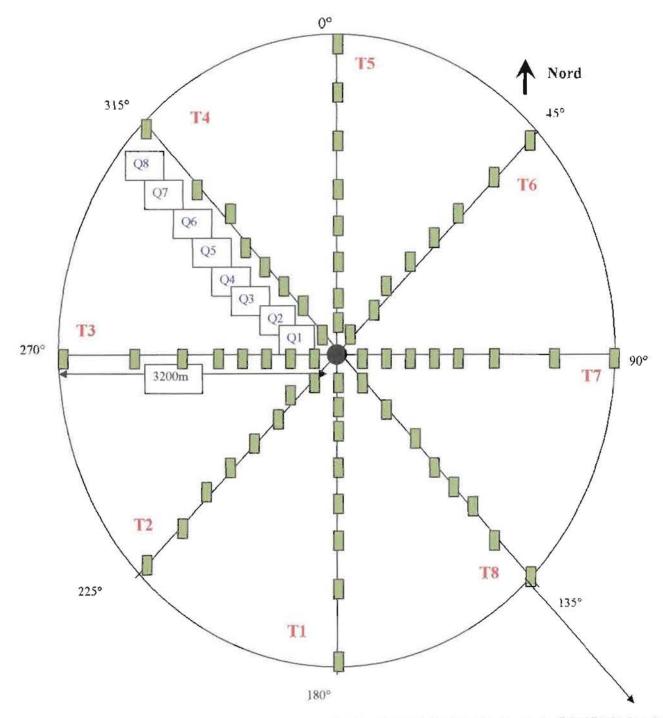


Figure 3 : Dispositif d'échantillonnage pour l'inventaire des herbacées non cultivée Relevé linéaire dans chaque quadrant

T= transect; Q = point de relevé ou quadrant

Légende de la figure 3.

Le transect n°1, T1 est orienté en plein Sud. Il a un angle de180°.

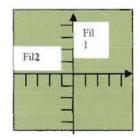
Le transect n°2, T2 est orienté vers le Sud-ouest. Il a un angle de 225°.

Le transect n°3, T3 est orienté vers l'Ouest. Il a un angle de 270°.

Le transect nº4, T4 est orienté au Nord-ouest. Il a un angle de 315°.

Le transect n°5, T5 est à 360° ou 0° en plein Nord.

Le transect n°6 T6, orienté vers le Nord-est, a 45°.



Le transect n°7, T7 est orienté vers l'Est. Il a un angle de 90° dans le cercle.

Enfin le transect n°8, T8 avec un angle de 135° et situé au Sud-est.

Sur chaque transect, des quadrants sont placés en doublant la distance à partir de 25 m du centre selon le sens de progression du transect. Ainsi Q1 est à 25 m, Q2 à 50 m, Q3 à 100 m, Q4 à 200 m, Q5 à 400 m, Q6 à 800 m, Q7 à 1600 m et enfin Q8 à 3200 m du centre.

2.2.2. Analyse des données

2.2.2.1 Estimation de la diversité spécifique.

Différentes méthodes sont utilisées pour mesurer la diversité spécifique. Il s'agit de la richesse spécifique dans un milieu donné et des indices de diversité dont le plus utilisé est l'indice de Shannon-Wiener (KENT et COKER, 1992; RIERA et ALEXANDRE, 2004). L'indice d'équitabilité fortement corrélé a celui de Shannon-Wiener est aussi utilisé pour apprécier la diversité spécifique.

La richesse spécifique

Il s'agit de la mesure de la diversité la plus ancienne et la plus élémentaire, fondée directement sur le nombre total d'espèces dans un site; on préfère l'expression « richesse spécifique », car le nombre exact d'espèces dans une communauté est rarement connu. Toutefois, cette méthode dépend de la taille des échantillons et ne considère pas l'abondance relative des différentes espèces. Son application écologique est donc limitée.

L'indice de Shannon-Wiener

De tous les indices, l'indice de Shannon-Wiener est probablement le plus utilisé. La formule pour son calcul est la suivante :

Indice de Shannon-Wiener:
$$H' = -\sum_{i=1}^{s} P_i \log p_i$$
,

Où P_i est l'abondance proportionnelle, ou pourcentage d'importance de l'espèce, ou fréquence spécifique de chaque espèce, se calcule de la façon suivante :

S = nombre total d'espèces;

 $P_i = n_i/N$;

 n_i = nombre d'individus d'une espèce dans l'échantillon;

N = nombre total d'individus de toutes les espèces dans l'échantillon.

Ainsi, la valeur de H' dépend du nombre d'espèces présentes, de leurs proportions relatives, de la taille de l'échantillon (N) et de la base de logarithme. Cette formule indique que plus la

valeur de H' est élevée, plus le milieu est riche en espèces. Nous utiliserons l'indice de Shannon pour apprécier la diversité spécifique au niveau des quadrants.

L'indice d'équitabilité

L'équitabilité ou dominance est le rapport de la diversité observée à une distribution de fréquence des espèces complètement égale. L'indice d'équitabilité varie entre 0 et 1 et s'obtient grâce à l'équation suivante.

$$J' = H'/H'max,$$

$$J' = -\sum (pi \times ln(pi) / ln S)$$

Où H' est la diversité spécifique observée et H'max est le logarithme du nombre total d'espèces (S) dans l'échantillon.

2.2.2.2. Influence de certains facteurs du milieu sur la présence des espèces dans l'espace agricole de Soulogré

L'influence des facteurs du milieu tels que l'occupation des terres agricoles (terres cultivées ou terres en jachère; type de cultures ou de spéculations agricoles existant dans les champs), la topographie et l'éloignement des quadrants (distance par rapport au centre du village) sur la présence des herbacées mérite d'être étudiée. Ces facteurs seront pris en compte dans l'analyse et l'interprétation des données de diversité.

L'occupation : il s'agit de distinguer les terres cultivées cette année de celles qui ne l'ont pas été et qui sont de ce fait au repos (jachères). Les sols au repos sont appelés en terme plus approprié des jachères.

La distance au centre du village : elle a été prise en compte dans la conception du dispositif d'échantillonnage. En effet, sur tous les transects, les quadrants sont à une distance régulière du centre du village selon leur numéro d'ordre. La distance d'éloignement des quadrants par rapport au centre du village nous permet de définir des zones de perturbation dans le village si ces zones existent.

La topographie : étant donnée qu'elle peut conduire à des différences de régime hydrique, et que le régime hydrique influence la présence des espèces herbacées (WITTIG et GUINKO, 1998) alors elle est caractérisée de façon spécifique en toposéquence au niveau des quadrants. On a ainsi trois toposéquences : des sols plats, des bas-fonds et des pentes.

2.2.2.3. Enquêtes socio-économiques

Les avantages tirés des ressources biologiques au Burkina Faso sont fonction des vertus que donnent les différents groupes ethniques du pays aux espèces. En effet il convient de noter que l'importance d'une espèce végétale ou animale à travers ses produits est relative et évolutive : relative quand on tient compte des diversités d'usage chez les groupes ethniques ; évolutive car avec le temps, un produit peut faire l'objet d'un désintéressement de la part des populations. Par exemple, l'usage alimentaire des graines de *Acacia macrostachya* en pays Mossi et Samo est totalement inconnu chez de nombreuses autres ethnies au Burkina Faso (SP/CONAGESE, 1999).

Grâce à la Méthode Active de Recherche et de Planification Participative (MARP) des enquêtes ethnobotaniques (socio-économiques) ont été menées auprès de trois (3) groupes d'hommes, trois (3) groupes de femmes et onze (11) individus tous agriculteurs de Soulogré, dans le but de déterminer l'importance des herbacées pour les premiers acteurs du domaine agricole. Les différents usages faits des herbacées dans le domaine de l'alimentation humaine, de l'alimentation du bétail, de la pharmacopée traditionnelle et de l'artisanat ont été identifiés pour mieux cerner les potentialités de cette diversité de plantes herbacées pour les populations locales. Ainsi, en fonction des relations qui existent entre les plantes herbacées et les populations locales; _des raisons profondes qui motivent les populations locales à garder ou éliminer certaines herbacées dans leur exploitation; _et des utilisations possibles des herbacées échantillonnées, des stratégies de gestion qui respectent au mieux les besoins des populations locales sont élaborées.

Le questionnaire s'est adressé à des personnes jeunes et adultes des deux sexes afin d'avoir plusieurs sources d'information pour faire une triangulation et procéder à une vérification des informations (Annexe 2).

NB: Le nombre dix sept (17) correspond au total des personnes qui ont participées aux enquêtes ethnobotaniques, c'est à dire onze (11) personnes plus six (6) groupes : deux (2) groupes de femmes adultes, un (1) groupe de jeunes filles, deux (2) groupes d'hommes adultes et un (1) groupe de jeunes hommes. Chaque groupe quelque soit le sexe et l'âge se composait au minimum de trois personnes et au maximum de quinze personnes.

Les différentes espèces herbacées ont été présentées aux personnes interrogées pour les besoins de l'enquête.

2.2.2.4. Traitement des données

Le logiciel Multivariate Statistical Package (MVSP) est utilisé pour l'analyse de la diversité floristique.

Le logiciel MINITAB est utilisé pour l'analyse des données d'enquêtes ethnobotaniques ou socio-économiques, et pour l'analyse des variances des niveaux de la diversité spécifique (richesse spécifique, indice de Shannon-Wiener, indice d'équitabilité).

CHAPITRE III: RESULTATS ET DISCUSSIONS

3.1. Diversité spécifique des herbacées à Soulogré.

Au total 1306 relevés floristiques d'herbacées ont été réalisés à Soulogré dans la période de novembre à décembre 2005.

Les plantes herbacées inventoriées couvrent un total de 130 espèces dont une demeure non identifiée.

La figure n°4 ci-dessous est la courbe cumulative des espèces en fonction des distances d'échantillonnage encore appelée courbe distance / espèce. L'allure de cette courbe présente une amorce de plafonnement indiquant une taille d'échantillonnage suffisante. Cette courbe est une fonction logarithmique dont l'équation est donnée sur la figure.

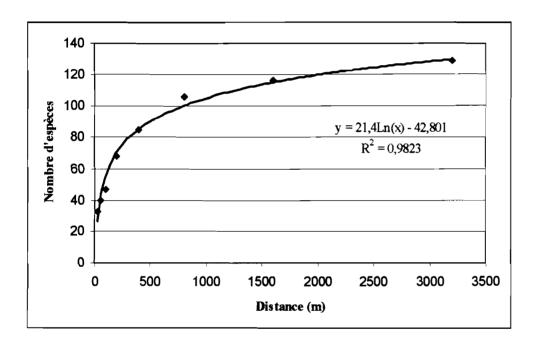


Figure 4 : Courbe distance / espèces.

Les espèces identifiées au nombre de cent vingt neuf (129) se répartissent en quatre vingt (80) genres et vingt sept (27) familles. La représentativité de ces différentes familles est présentée par un histogramme dans la figure n°5 suivante. Les Poaceae comptent quarante une (41) espèces soient 31,78% du total des espèces et les Papilionaceae vingt cinq (25) espèces soient 19,38% du total des espèces. Les espèces de ces deux familles constituent ainsi plus de la

moitié (51,16%) des espèces recensées. Les autres familles ayant une représentativité notable sont :

- Les Rubiaceae comptent sept (7) espèces soit (5,43%),
- Les Malvaceae comptent six (6) espèces soit (4.65%).
- Les Amaranthaceae et les Asteraceae comptant chacune cinq (5) espèces.

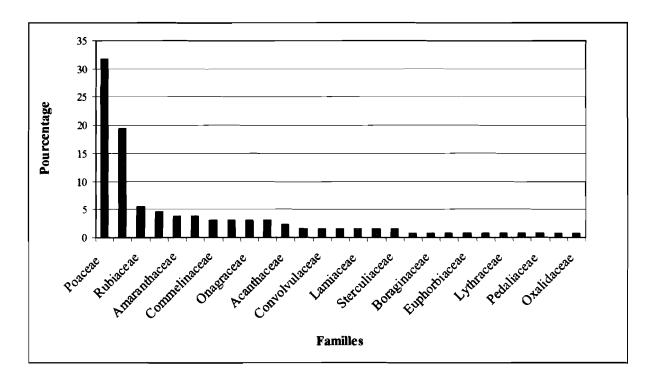


Figure 5 : Histogramme des différentes familles des herbacées inventoriées à Soulogré.

Le tableau 1 suivant présente la liste des espèces identifiées, les différentes familles et classes auxquelles elles appartiennent. Leurs fréquences relatives selon l'occupation des terres permettent de distinguer les herbacées exclusivement présentes dans les terres cultivées ou dans les jachères (ou dans les deux à la fois).

Tableau I: Liste des herbacées rencontrées dans l'espace agricole de Soulogré, leurs fréquences relatives selon l'occupation des terres.

Classes	Familles	Genres et espèces	Terres en jachère		Terres cultivée	
			Nb Sp Pi		Nb Sp Pi	
Dicotylédone	Asteraceae	Acanthospermum hispidum DC.	1	0,004	7	0,0069
Dicotylédone	Amaranthaceae	Achyranthes aspera L.	0	0	2	0,0020
Dicotylédone	Papilionaceae	Aeschynomene indica L.	3	0,01	0	0
Dicotylédone	Papilionaceae	Alysicarpus ovalifolius (Schumach) J.Leonard.	5	0,017	25	0,0248
Dicotylédone	Papilionaceae	Alysicarpus rugosus Willd (DC.)	1	0,004	2	0,0020
Dicotylédone	Papilionaceae	Alysicarpus sp.	1	0,004	1	0,0010
Dicotylédone	Amaranthaceae	Amaranthus viridis L.	0	0	1	0,0010
Dicotylédone	Lythraceae	Ammania auriculata Willd.	1	0,004	3	0,0030
Monocotylédone	Poaceae	Andropogon africanus Franch.	1	0,004	0	0
Monocotylédone	Poaceae	Andropogon fastigiatus Sw.	13	0,045	0	0
Monocotylédone	Poaceae	Andropogon gayanus Kunth.	2	0,007	1	0,0010
Monocotylédone	Poaceae	Andropogon pseudapricus Stapf.	16	0,055	3	0,0030
Monocotylédone	Poaceae	Andropogon tectorum Schumach. & Thonn.	9	0,031	0	0
Monocotylédone	Commelinaceae	Aneilema lanceolatum Benth.	0	0	1	0,0010
Monocotylédone	Poaceae	Aristida adscensionis L.	0	0	3	0,0030
Monocotylédone	Poaceae	Aristida hordeacea Kunth.		0,004	0	0
Monocotylédone	Poaceae	Aristida kerstingii Pilg.	3	0,01	0	0
Monocotylédone	Oxalidaceae	Biophytum petersianum Klotzsch	0	0	4	0,0040
Dicotylédone	Asteraceae	Blumea aurita (L.F) DC.	0	0	1	0,0010
Dicotylédone	Nyctaginaceae	Boerhavia diffusa L.	0	0	30	0,0297
Monocotylédone	Cyperaceae	Bulbostylis hispidula (Vahl.) Haines	1	0,004	0	0
Dicotylédone	Caeșalpiniaceae	Cassia mimosoides L.	7	0,024	1	0,0010
Dicotylédone	Amaranthaceae	Celosia trigyna L.	0	0	14	0,0139
Dicotylédone	Pedaliaceae	Ceratotheca sesamoides Endl.	2	0,007	9	0,0089
Monocotylédone	Poaceae	Chloris pilosa Schumach.	3	0,01	3	0,0030
Monocotyledone	Commelinaceae	Commelina benghalensis Linnaeus.	0	0	8	0,0079
Monocotylédone	Commelinaceae	Commelina forskaolaei Vahl.	2	0,007	1	0,0010
Monocotylédone	Commelinaceae	Commelina nigritana Bentham	0	0	1	0,0010
Dicotylédone	Tiliaceae	Corchorus fascicularis Lamarck	0	0	3	0,0030
Dicotylédone	Tiliaceae	Corchorus olitorius Linnaeus	1	0,004	10	0,0099
Dicotylédone	Tiliaceae	Corchorus tridens Linnaeus	0	0	118	0,1168
Dicotylédone	Papilionaceae	Crotalaria goreensis Guillemin & Perrottet	1	0,004	14	0,0139
Dicotylédone	Papilionaceae	Crotalaria macrocalyx Bentham	4	0,014	0	0
Dicotylédone	Papilionaceae	Crotalaria retusa Linnaeus	ı	0,004	2	0,0020
Dicotylédone Papilionaceae Crotalaria senegalensis (Crotalaria senegalensis (Persoon) Bacle ex De Candolle	0	0	7	0,0069
Dicotylédone	Papilionaceae	Crotalaria sp.	2	0,007	8	0,0079
Dicotylédone	Cucurbitaceae	Cucumis melo Linnaeus	1	0,004	1	0,0010
Dicotylédone	Cucurbitaceae	Cucumis metuliferus Naudin	0	0	1	0,0010
Monocotylédone	Poaceae	Cynodon dactylon (Linnaeus) Persoon	0	0	2	0,0020
Monocotylédone	Cyperaceae	Cyperus sp.	1	0,004	3	0,0030

Tableau 1 : Liste des herbacées rencontrées dans l'espace agricole de Soulogré, leurs fréquences relatives selon l'occupation des terres (suite).

Classes	Familles	Genres et espèces		Terres en jachère		Terres cultivée	
			Nb Sp Pi		Nb Sp	Pi	
Dicotylédone	Papilionaceae	Desmodium hirtum Guillemin & Perrottet	-	0	1	0,0010	
Dicotylédone	Papilionaceae	Desmodium sp.	1	0,004	6	0,0059	
Monocotylédone	Poaceae	Digitaria gayana (Kunth.) A.Chev	1	0.004	0	0	
Monocotylédone	Poaceae	Digitaria lecardii (Pilger) Stapf.	1	0,004	14	0,0139	
Monocotylédone	Poaceae	Eleusine indica (Linnaeus) Gaertner	0	0	10	0,0099	
Dicotylédone	Lamiaceae	Englerastrum gracillimum Th.C.E.Fries	4	0,014	0	0	
Monocotylédone	Poaceae	Eragrostis aspera (Jacquin) Nees	0	0	3	0,0030	
Monocotylédone	Poaceae	Eragrostis atrovirens (Desf) Trin ex Steudel	6	0,021	0	0	
Monocotylédone	Poaceae	Eragrostis cilianensis (Allioni) F.T. Hubbard	0	0	1	0,0010	
Monocotylédone	Poaceae	Eragrostis ciliaris (Linnaeus) R.Brown	0	0	63	0,0624	
Monocotylédone	Poaceae	Eragrostis tremula (Lamarck) Hochstetter ex Steudel	6	0,021	13	0,0129	
Monocotylédone	Poaceae	Eragrostis turgida (Schumacher) De Wildeman	6	0,021	0	0	
Dicotylédone	Euphorbiaceae	Euphorbia hirta Linnaeus	0	0	7	0,0069	
Dicotylédone	Convolvulaceae	Evolvulus alsinoides (L) L.	0	0	1	0,0010	
Dicotylédone	Aizoaceae	Glinus lotoides L.	0	0	2	0,0020	
Dicotylédone	Boraginaceae	Heliotropium strigosum Willd.	0	0	3	0.0030	
Monocotylédone	Poaceae	Heteropogon contortus (L) P.Beauv ex Roem. & Schult.	10	0,035	0	0	
Dicotylédone	Malvaceae	Hibiscus asper Hook.f.	2	0,007	0	0	
Monocotylédone	Poaceae	Hyparrhenia rufa (Nees) Stapf.	2	0,007	0	0	
Monocotylédone	Poaceae	Hyparrhenia sp.	1	0,004	0	0	
Dicotylédone	Lamiaceae	Hyptis spicigera Lamarck	3	0,01	32	0,0317	
Dicotylédone	Papilionaceae	Indigofera dendroides Jacquin	0	0	3	0,0030	
Dicotylédone	Papilionaceae	Indigofera leprieurii	1	0,004	0	0	
Dicotylédone	Papilionaceae	Indigofera nigricans	0	0	3	0,0030	
Dicotylédone	Papilionaceae	Indigofera sp.	6	0,021	2	0,0020	
Dicotylédone	Papilionaceae	Indigofera suffruticosa Mill.	0	0	1	0,0010	
Dicotylédone	Papilionaceae	Indigofera tinctoria L.	0	0	1	0,0010	
Dicotylédone	Convolvulaceae	Ipomoea eriocarpa R.Bronw	0	0	95	0,0941	
Monocotylédone	Cyperaceae	Kyllinga sp.	1	0,004	0	0	
Dicotylédone	Rubiaceae	Kohautia senegalensis Chamisso & Schlechtendal	0	0	36	0,0356	
Dicotylédone	Acanthaceae	Lepidagathis anobrya Nees	1	0,004	0	0	
Dicotylédone	Lamiaceae	Leucas martinicensis (Jacquin) R.Brown	0	0	45	0,0446	
Monocotylédone	Poaceae	Loudetia togoensis (Pilger) C.E.Hubb.	1	0,004	0	0	
Dicotylédone	Onagraceae	Ludwigia adscendens (L) Hara	0	0	2	0,0020	
Dicotylédone	Onagraceae	Ludwigia erecta (L.) Hara	2	0,007	2	0,0020	
Dicotylédone	Onagraceae	Ludwigia hyssopifolia (G.Don) Exell	1	0,004	4	0,0040	
Dicotylédone	Onagraceae	Ludwigia sp.	0	0	1	0,0010	
Dicotylédone	Papilionaceae	Meliniella micrantha Harms	0	0	1	0,0010	

Tableau 1 : Liste des herbacées rencontrées dans l'espace agricole de Soulogré, leurs fréquences relatives selon l'occupation des terres (suite).

Classes	Familles	Genres et espèces	Terres en jachère		Terres cultivées		
		520	Nb Sp	Pi	Nb Sp	Pi	
Dicotylédone	Sterculiaceae	Melochia corchorifolia L.	4	0,014	0	0	
Monocotyledone	Poaceae	Microchloa indica (L.F) P. Beauv.	1	0,004	0	0	
Dicotylédone	Ruhiaceae	Mitracarpus villosus (Swartz) De Candolle	0	0	115	0,1139	
Monocotylédone	Mnesithea granularis (Linnaeus) De Koning & Sosef		0	0	8	0,0079	
Dicotylédone	Acanthaceae	Nelsonia canescens (Lamarck) Sprengel	0	0	5	0,005	
Dicotylédone	Rubiaceae	Oldenlandia herbacea (L.) Roxb.	0	0	8	0,0079	
Monocotylédone	Poaceae	Oryza barthii A. Chev.	3	0,01	6	0,0059	
Dicotylédone	Amaranthaceae	Pandiaka sp.	1	0,004	0	0	
Dicotylédone	Amaranthaceae	Pandiaka heudelotii (Moq) Hook.f.	3	0,01	0	0	
Monocotylédone	Poaceae	Panicum maximum Jacquin	2	0,007	0	0	
Monocotylédone	Poaceae	Panicum pansum Rendle	1	0,004	0	0	
Monocotylédone	Poaceae	Panicum subalbidum Kunth	2	0,007	0	0	
Monocotylédone	Poaceae	Paspalum scrobiculatum Linnaeus	1	0,004	7	0,0069	
Monocotylédone	Poaceae	Pennisetum pedicellatum Trinius	30	0,104	28	0,0277	
Dicotylédone	Acanthaceae	Peristrophe bicalyculata (Retzius) Nees	3	0,01	3	0,0030	
		Polycarpaea corymbosa (Linnaeus) Lamarck		0	8	0,0079	
Dicotylédone	Polygalaceae	Polygala arenaria Willd.	3	0,01	0	0	
Dicotylédone		Rhamphicarpa fistulosa (Hochst) Benth	3	0,01	1	0,0010	
Dicotylédone	Papilionaceae	Rhynchosia minima (L.) DC.	1	0,004	0	0	
Dicotylédone	Papilionaceae	Rhynchosia sublobata (K.Schum.) Meikle	0	0	1	0,0010	
Monocotylédone	Poaceae	Rhytachne rottboellioides Desv.	0	0	5	0,0050	
Monocotylédone	Poaceae	Rhytachne triaristata (Steud.) Stapf.	2	0,007	1.	0,0010	
Monocotylédone	Poaceae	Schizachyrium exile (Hochst) Pilger	2	0,007	4	0,0040	
Monocotylédone	Poaceae	Schoenefeldia gracilis Kunth.	7	0,024	4	0,0040	
Monocotylédone	Cyperaceae	Scleria foliosa Hochst ex A.Rich.	3	0,01	0	0	
Dicotylédone	Caesalpiniaceae	Senna obtusifolia (L) Irwin&Barneby	6	0,021	18	0,0178	
Monocotylédone	Poaceae	Setaria pallide-fusca (Schumach) Stapf. & CE.Hubb.	0	0	1	0,001	
Dicotylédone	Malvaceae	Sida acuta Burm.F.	7	0,024	7	0,0069	
Dicotylédone	Malvaceae	Sida alba Linnaeus	11	0,038	7	0,0069	
Dicotylédone	Malvaceae	Sida urens Linnaeus	1	0,004	0	0	
Dicotylédone	Rubiaceae	Spermacoce sp.	1	0,004	0	0	
Dicotylédone	Rubiaceae	Spermacoce radiata (DC.) Hiern	3	0,01	12	0,0119	
Dicotylédone	Rubiaceae	Spermacoce ruelliae De Candolle	0	0	4	0.0040	
Dicotylédone	Rubiaceae	Spermacoce stachydea DC.	1	0,004	15	0,0149	
Monocotylédone	Poaceae	Sporobolus festivus Hochst ex A.Rich.	0	0	3	0,0030	
Monocotylédone	Poaceae	Sporobolus pectinellus Mez.	0	0	l	0,0010	
Monocotylédone	Poaceae	Sporobolus pyramidalis P.Beauv.	2	0,007	3	0,0030	
Dicotylédone	Scrophulariaceae	Striga hermontheca (Delile) Benth.	1	0,004	5	0.0050	
Dicotylédone	Papilionaceae	Stylosanthes erecta P. Beauv.	2	0,007	1	0,0010	

Tableau 1 : Liste des herbacées rencontrées dans l'espace agricole de Soulogré, leurs fréquences relatives selon l'occupation des terres (suite).

Classes	Familles	Genres et espèces	Terres en jachère		Terres cultivées	
			Nb Sp	Pi	Nb Sp	Pi
Dicotylédone	Papilionaceae	Tephrosia bracteolata Guill & Perr.	2	0,007	3	0,0030
Dicotylédone	Papilionaceae	Tephrosia pedicellata Baker	3	0,01	2	0,0020
Dicotylédone	Papilionaceae	Tephrosia sp.	13	0,045	3	0,0030
Dicotylédone	Tiliaceae	Triumfetta rhomboidea Jacquin	3	0,01	21	0,0208
Dicotylédone	Malvaceae	Urena lobata Linnaeus	5	0,017	0	0
Dicotylédone	Asteraceae	Vernonia galamensis (Cass) Less.	0	0	1	0,0010
Dicotylédone	Asteraceae	Vernonia sp.	0	0	1	0,0010
Dicotylédone	Asteraceae	Vicoa leptoclada (Webb) Dandy	0	0	3	0,0030
Dicotylédone	Sterculiaceae	Waltheria indica Linnaeus	5	0,017	3	0,0030
Dicotylédone	Malvaceae	Wissadula amplissima (L.) R.E.Fr	2	0,007	2	0,0020
Dicotylédone	Papilionaceae	Zornia glochidiata Reichenbach ex De Candolle	6	0,021	0	0
Totaux	27 Familles	80 Genres, 129 espèces	285	1,0	962	0,95

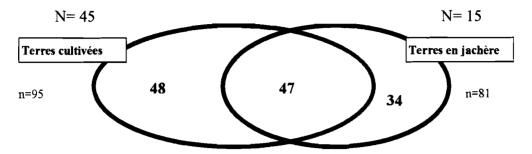
3.1.1. Diversité spécifique et occupation des terres.

Richesse spécifique

Nous distinguons deux niveaux d'occupation des terres dans cette étude. Ce sont les terres cultivées d'une part et d'autre part les jachères. Dans les jachères quatre vingt une (81) espèces ont été inventoriées contre quatre vingt quinze (95) espèces dans les terres cultivées. Ainsi, pour une richesse spécifique total de cent trente (130) espèces, on distingue des espèces exclusives et communes selon l'occupation des terres. Et le bilan des espèces exclusives et communes donne un diagramme de Venn qui montre le total des espèces rencontrées uniquement dans les jachères, dans les terres cultivées et aussi le total des espèces communes aux deux niveaux d'occupation des terres (figure 6)

Au niveau des jachères, il y'a trente quatre (34) espèces exclusives et quarante sept (47) espèces présentes dans les jachères et les terres cultivées (espèces communes).

Dans les terres cultivées il y'a quarante huit (48) espèces exclusives et quarante sept (47) espèces communes c'est à dire autant d'espèces exclusives que communes



N = nombre de relevés.

n = nombre d'espèce.

Figure 6 : Diagramme de Venn montrant la richesse spécifique des herbacées dans les terres cultivées et les jachères.

L'analyse de variance montre que la différence entre les deux types d'occupation des terres en nombre d'espèces observé n'est pas significative au seuil de 5%. En effet, les probabilités F et P (ratio des variances) que les quadrants soient différents selon qu'ils soient placés dans des jachères ou dans des champs cultivés sont supérieures au seuil fixé à 5% (Tableau 2 et Annexe 4).

Indices de diversité (Shannon-Wiener & Equitabilité)

Les indices de Shannon-Wiener et d'équitabilité calculés pour les différents quadrants en fonction de l'occupation des terres varient respectivement entre 2,01 et 2, 26 (Shannon) et entre 0,88 et 0,93 (Equitabilité). Les indices de Shannon calculés pour les différents quadrants échantillonnés à Soulogré (Annexe 4) traduisent un même niveau de diversité selon l'occupation des terres dans cette localité. En effet l'analyse des variances montre que le ratio des variances (P) calculé selon l'occupation des terres est supérieur au ratio des variances théorique (F) au seuil de 5%. La probabilité P que les indices diversité de Shannon des différents quadrants échantillonnés selon les types d'occupation des terres (champs de maïs, mil, sorgho, arachide, coton, aubergine et gombo, jachère) soient différents est de 0,146 ou de 14,6%. Ce test statistique nous amène à rejeter notre hypothèse de départ selon laquelle la diversité spécifique des herbacées varierait en fonction de l'occupation, des spéculations produites dans les champs.

Quant à l'indice d'équitabilité, sa valeur normale est comprise entre 0 et 1. Lorsque l'équitabilité se rapproche de 0, on dit qu'il y'a dominance; et lorsqu'il se rapproche de 1

alors il traduit l'égalité. Dans notre cas l'équitabilité se rapproche de 1 avec des valeurs vraisemblablement plus petites dans les jachères. La valeur élevée de l'équitabilité traduit donc une faible dominance d'une espèce ou d'un groupe d'espèce par rapport aux autres espèces. Dans chaque quadrant, il y'a une représentativité relativement équilibrée des espèces en présence. On note cependant une sensibilité plus importante de l'indice d'équitabilité, la valeur de P (P= 0,061) au seuil de 5% étant très proche de 0,05.

Ainsi donc que l'on soit dans un champ d'arachide, d'aubergine, de coton, de mil, de maïs, de sorgho ou dans une jachère, on a un même niveau de diversité \mathbf{H} ' qui varie peu c'est à dire un indice de Shannon-Wiener compris entre 2,017 et 2,267 et une dominance faible des espèces les unes par rapport aux autres $(0.80 < \mathbf{J} < 0.94)$.

Tableau 2 : Diversité spécifique en fonction de l'occupation des terres.

Type d'occupation	Nb	Shannon	Equitabilité	Nb d'espèces
des terres	Q		-	
0 (Jachère)	15	$2,0627\pm0,3616$	$0,88773 \pm 0,06771$	$10,400 \pm 2,530$
1 (Champ)	46	$2,1754 \pm 0,2141$	0.91313 ± 0.03463	$10,978 \pm 1,891$
Ecart-type		0,2569	0,04475	2,061
P 0,05		0,146	0,061	0,349
Différence		NS	NS	NS

Nb = nombre; Q= quadrant; NS = Non Significative.

Tableau 3 : Indices de diversité par type de cultures au niveau des quadrants d'échantillonnnage.

Type de champs	Nb	Shannon	Equitabilité	Nb d'espèces
	Q		_	-
Arachide	8	$2,0166 \pm 0,2974$	$0,89725 \pm 0,04663$	$9,625 \pm 2,200$
Aubergine-gombo	11	$2,2149 \pm 0,1831$	$0,91091 \pm 0,02779$	$11,455 \pm 1,635$
Coton	4	$2,\overline{2672 \pm 0,0699}$	$0,91325 \pm 0,02756$	$12,000 \pm 0,816$
Jachère	14	$2,0321 \pm 0,3545$	0.88179 ± 0.06608	$10,214 \pm 2,517$
Maïs	12	$2,2537 \pm 0,1657$	$0,93067 \pm 0,03377$	$11,333 \pm 1,371$
Mil	4	$2,\overline{1408} \pm 0,\overline{1628}$	$0,92750 \pm 0,02760$	$12,000 \pm 0,816$
Sorgho	8	$2,1731 \pm 0,2623$	$0,89725 \pm 0,04663$	$9,625 \pm 2,200$
Ecart-type		0,2533	0,04452	2,027
P 0,05		0,201	0,181	0,265
Différence		NS	NS	NS

Nb = nombre; Q= quadrant; NS = Non Significative.

3.1.2 Diversité spécifique en fonction de la topographie.

Les sols plats, les pentes et les bas-fonds constituent les toposéquences rencontrées à Soulogré. La grande majorité des quadrants sont sur des sols plats (environ 86%). Les bas-fonds ne représentent que 10% des quadrants; et seulement 4% des quadrants sont sur des sols en pente. Les bas-fonds ont une richesse spécifique de 11,37 suivie des sols plats avec 10,78 et enfin des sols en pente avec 10,33 (Tableau 4). L'indice de Shannon-Wiener des quadrants calculé en fonction des toposéquences diminue de 0,04 soit 4% quand on passe des bas-fonds aux sols plats puis aux pentes. On pourrait donc considérer la valeur de l'indice de Shannon-Wiener des sols plats de 2,14 pour caractérisation de la diversité spécifique des herbacées en fonction de la topographie car les sols plats représentent 86% des toposéquences et aussi parce que l'analyse des variances révèle qu'il n'y a pas de différence significative entre les trois toposéquences. On peut donc dire que quelque soit la toposéquence rencontré à Soulogré la richesse spécifique, l'indice de Shannon-Wiener et l'indice d'équitabilité (qui est fortement corrélé à celui de Shannon-Wiener) sont les mêmes.

Tableau 4: Les niveaux de la diversité spécifique des herbacées en fonction des toposéquences.

Toposéquence	Nb	Shannon	Equitabilité	Nb d'espèces
1 (Dee feed)	Q	2 1625 + 0 2620	0.90250 + 0.07905	11.275 + 2.560
1 (Bas-fond)	8	$2,1625 \pm 0,3639$	$0,89250 \pm 0,07805$	$11,375 \pm 2,560$
2 (Pente)	3	$2,1017\pm0,1632$	$0,90233 \pm 0,01966$	$10,333 \pm 1,528$
3 (Plat)	50	$2,1481 \pm 0,2494$	$0,90946 \pm 0,04040$	$10,780 \pm 2,023$
Ecart-type		0,2636	0,04612	2,081
P 0,05		0,943	0,620	0,690
Différence		NS	NS	NS

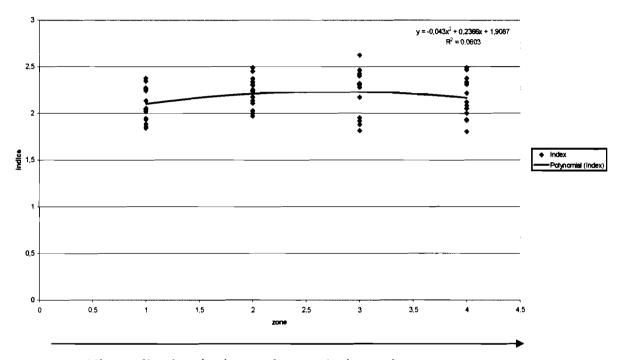
Nb = nombre; Q= quadrant; NS = Non Significative.

3.1.3. Diversité spécifique en fonction de la distance

La figure 7 ci-après est une courbe d'évolution de l'indice de Shannon-Wiener en fonction des distances de relevés. Notons que la distance nous a permis de définir différents degrés de perturbation dans le village de Soulogré. Nous constatons que cette courbe est une fonction polynomiale dont l'équation est : $y = -0.043x^2 + 0.2366x + 1.9087$.

Cette courbe indique que le maximum de diversité s'obtient dans la deuxième et la troisième zone c'est-à-dire là où l'intensité de perturbation est intermédiaire comparativement à la zone

très perturbée (zone 4) et peu perturbée (zone 1). Cependant, l'analyse des variances révèle qu'il n'y a pas de différence significative entre les indices de diversité des quatre zones de perturbation définies dans le tableau 5 ci-après. En effet la probabilité P de trouver que les quatre zones ont le même niveau de diversité est de 82% > 5% qui est le seuil choisi pour l'analyse des variances. Ainsi, l'hypothèse de départ selon laquelle les niveaux de la diversité spécifique des herbacées seraient fonction de la distance d'éloignement des quadrants par rapport au centre de village est rejetée.



Niveau d'anthropisation ou de perturbation croissant.

Figure 7 : Evolution de la diversité spécifique en fonction du dégré de perturbation du milieu

Tableau 5 : Diversité spécifique en fonction de la distance (zone de perturbation)

Zone	Nb	Shannon	Equitabilité	Nb d'espèces
	Q		•	•
1 (25 m-50 m)	16	$2,1068 \pm 0,184$	0,90269 ±0,03832	$10,375 \pm 1,360$
2 (100m-200m)	15	$2,1912 \pm 0,2475$	$0,91247 \pm 0,03612$	$11,200 \pm 2,042$
3(400m-800m)	15	$2,1647 \pm 0,3341$	$0,90413 \pm 0,04459$	$11,200 \pm 2,624$
4(1600m-3200m)	15	$2,1307 \pm 0,2730$	$0,90853 \pm 0,06348$	$10,600 \pm 2,131$
Ecart-type		0,2640	0,04674	2,078
P 0,05		0,821	0,937	0,596
Différence		NS	NS	NS

Nb = nombre; Q= quadrant; NS = Non Significative.

Etant donné qu'il n'y a pas de différence significative entre les indices de diversité des quadrants quelque soit le facteur pris en compte (occupation des terres, topographie et distance d'éloignement par rapport au centre du village), nous avons donc calculé les indices de diversité pour toute l'aire inventoriée à Soulogré qui est de 32,17 km². Les résultats de ces calculs sont consignés dans le tableau de synthèse suivant :

Tableau 6 : Indices de diversité globaux de la zone d'étude.

Aire inventoriée (Πr²), r=rayon du cercle.	32,17 Km ²
Richesse spécifique	130
Indice de Shannon	3,995
Indice d'équitabilité	0,82

Ces valeurs caractérisent les niveaux de la diversité spécifique des herbacées à Soulogré. Elles sont surtout liées à la période d'échantillonnage étant donnée la précocité de certaines espèces et des prélèvements pour la période de soudure.

3.2. Utilisations locales des herbacées sauvages

Au total onze (11) personnes et (6) six groupes (composés de 3 à 15 personnes) ont participé aux enquêtes ethnobotaniques que nous avons menées à Soulogré. Les préoccupations étaient de savoir si les herbacées inventoriées présentent des utilisations alimentaires, fourragères, médicinales et artisanales; si elles étaient désirées ou pas dans les parcelles de cultures; et quels sont les noms locaux qui leurs sont attribués par cette même population locale majoritairement Mossi.

A travers ces enquêtes ethnobotaniques il ressort que parmi les cent trente (130) herbacées inventoriées, il y'a vingt (20) herbacées alimentaires, quarante (40) herbacées artisanales, quatre vingt douze (92) herbacées médicinales et cent quatorze (114) herbacées fourragères. La figure suivante présente la synthèse des résultats quant à l'attribution des herbacées aux quatre types d'utilisations locales étudiées.

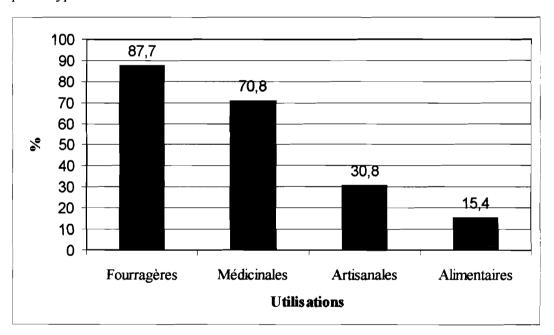


Figure 8 : Poucentage des herbacées par catégorie d'utilisation.

3.2.1. Alimentation humaine.

Liste des espèces herbacées alimentaires.

A travers les entretiens avec les populations de Soulogré sur les utilisations faites des herbacées sauvages au niveau local, il ressort que vingt (20) espèces sont utilisées dans l'alimentation humaine. Le tableau suivant présente la liste des espèces alimentaires par ordre décroissant de la connaissance ou reconnaissance des espèces par les populations locales.

Ainsi, lorsque le nombre de citations d'une herbacée est de dix sept (17), cela signifie que toutes les personnes (100%) avec lesquels nous nous sommes entretenues reconnaissent que cette herbacée est bel et bien utilisée pour tel ou tel usage (parmi les quatre usages qui nous intéressent à savoir alimentaire, fourragère, médicinale et artisanale)

Tableau 7 : Liste des herbacées alimentaires citées par les populations de Soulogré.

Nº	Noms scientifiques des herbacées alimentaires	Noms locaux correspondants en mooré	Nombre de citations
1.	Senna obtusifolia	Katre yon	17
2.	Corchorus fascicularis	Boulevang yanga	17
3.	Corchorus olitorius	Boulevang yanga	17
4.	Corchorus tridens	Boulevang raaga	16
5.	Ipomoea eriocarpa	Boula miya ma bissim	16
6.	Hibiscus asper	Rakonre bito	16
7.	Boerhavia diffusa	Pooko	14
8.	Ceratotheca sesamoides	Bundou	13
9.	Celosia trigyna	Zougue bè ligidi	12
10.	Melochia corchorifolia	Poinda ponguedo	10
11.	Rhynchosia sublobata	Luli benguedo/Wal benga	9
12.	Commelina forskaolaei	Fouloufoutou	7
13.	Commelina benghalensis	Fouloufoutou	5
14.	Ludwigia adscendens	Baong pougue nèré	5
15.	Ludwigia hyssopifolia	Baong pougue nèré	4
16.	Ludwigia sp.	Baong pougue nèré	4
1 7 .	Cyperus sp.	Kamepin/Mon salogo	4
18.	Hyptis spicigera	Rindibla	3
19.	Ludwigia erecta	Bon mongo	2
20.	Pandiaka sp.	Katre wetta	2

Remarque: Hyptis spicigera citée ici comme une espèce alimentaire n'est pas en réalité consommée directement. Elle est plutôt utilisée pour la conservation du haricot car elle possède une essence qui a le pouvoir d'éloigner les insectes du grenier d'haricot. Ces insectes attaquent les graines de haricot à tel enseigne que les paysans sont souvent amenés à utiliser des produits chimiques pour la conservation du haricot devenant du même coup dangereux pour la santé des consommateurs.



Selon la fréquence de citation des personnes interviewées, les espèces alimentaires les plus connues sont les suivantes :

Senna obtusifolia appelé localement « Katre yon », est utilisé comme légume dans la préparation des mets comme le « wêssela » et le « babenda ».

Corchorus fascicularis, Corchorus olitorius, Corchorus tridens tous appelés « Boulevanka », dont les feuilles sont utilisées pour la préparation de sauce gluante accompagnant le plat de tô.

Hibiscus asper appelé « Rakonre bito » dont les feuilles et les fruits sont utilisés dans la préparation de sauce aigre pour le tô et la décoction des fruits pour la préparation du tô lui même.

Boerhavia diffusa appelé « Pooko » utilisé pour préparer le « babenda » en association avec Senna obtusifolia et Hibiscus asper.

Ceratotheca sesamoides appélé « Bundou » très appréciée pour la préparation rapide de sauces gluantes qui accompagnent le plat de tô;

Celosia trigyna appélé «Zougue bè ligidi» très appréciée dans les sauces qui accompagnent le riz ou dans la préparation du «babenda».

Ipomoeu eriocarpu tantôt appelé «Boula miya ma bissim» lorsqu'elle est une jeune pousse d'herbe, tantôt appelé «Guilinguitou» lorsqu'elle est devenue assez ramifiée avec une tige rampante

Melochia corchorifolia appelé «Poinda ponguedo» entrant dans la composition du « babenda ».

Rhynchosia sublobata appelé «Luli benguedo ou Wal benga» également utilisé pour les sauces « babenda »

Les espèces moins citées dans l'alimentation humaine sont par ordre décroissant :

Commelina forskaolaei, Commelina benghalensis, Ludwigia adscendens, L. hyssopifolia, Ludwigia sp., Cyperus sp. et le reste des espèces alimentaires non citées ici mais figurant dans le tableau des usages alimentaires (tableau 7).

Spécification des organes utilisés

La plupart des herbacées alimentaires sont utilisées comme légumes (feuilles) dans la préparation des sauces ou en assaisonnement avec de la semoule (farine) de mil pendant la période de soudure ou en temps de famine.

Exemple des feuilles de Senna obtusifolia, Ipomoea eriocarpa, Celosia trigyna, Boerhavia diffusa etc... pour l'assaisonnement de la semoule de mil.

Exemple des feuilles de Ceratotheca sesamoides, Corchorus tridens, Corchorus olitorius, Corchorus. fascicularis pour les sauces gluantes qui accompagnent le tô (pâte de céréale), qui est un mets traditionnel incontournable dans la société moaga et au Burkina Faso en général.

Les souches et les fruits d'autres espèces sont directement consommés. Il s'agit des souches de Cyperus sp., de Kyllinga sp. et des fruits de Nelsonia canescens.

Les périodes d'utilisation

Les herbes sauvages sont surtout consommées pendant la période de soudure lorsqu'il faut entamer une nouvelle campagne agricole. La période de soudure se situe au début et au cours de la saison pluvieuse lorsque les semis sont réalisés. La saison des pluies débute en juin et se termine en septembre. C'est donc la période favorable pour rencontrer ces herbes alimentaires dans les champs cultivés.

3.2.2. Utilisation fourragère

Sur les cent trente (130) espèces herbacées collectées à Soulogré il y'a cent quatorze (114) herbacées soit 87,7% qui sont citées par les paysans comme étant des espèces fourragères.

C'est donc la grande majorité des herbacées non cultivées de Soulogré (87,7%) qui est plus ou moins appétée par les animaux.

Les espèces fourragères les plus citées sont au nombre de trente quatre (34) : tableau 8

Tableau 8 : Liste des espèces fourragères les plus citées.

N°	Noms scientifiques des	Noms locaux correspondant en mooré	Nombre
	herbacées fourragères	-	de
			citations
1.	Pennisetum pedicellatum	Kimgo	17
2.	Senna obtusifolia	Katre yon	17
3.	Corchorus tridens	Boulevang raaga	17
4.	Ipomoea eriocarpa	Boula miya ma bissim	16
5.	Oryza barthii	Bangue sangué	16
6.	Heteropogon contortus	Guiguimde sountou/Mon puis	15
7.	Corchorus olitirius	Boulevang raaga	15
8.	Corchorus fascicularis	Boulevang yanga	15
9.	Boerhavia diffusa	Pooko	15
10.	Andropogon africamus	Kinkirgue mon kanga/Yande panrga	15
11.	Andropogon gayamıs	Wame/Kangré	14
12.	Andropogon tectorum	Wame/Foika/Banré/Kangré	14
13.	Digitaria lecardii	Tintum tinga	14
14.	Meliniella micrantha	Rabdo/Rabcé	14
15.	Andropogon pseudapricus	Kinkirgue mon kanga/Yande panrga/Mon salogo	13
16.	Digitaria horizontalis	Tintum tinga	13
17.	Eleusine indica	Tare ganga	13
18.	Alysicarpus ovalifolius	Rabdo	12
19.	Commelina benghalensis	Fouloufoutou	12
20.	Commelina forskalaei	Fouloufoute raaga	11
21.	Hibiscus asper	Rakonre bito	11
22.	Hyparrhenia sp.	Bouka/Bon mongo/Kouwéré	11
23.	Schizachirium exile	Kolkonedo	11
24.	Andropogon fastigiatus	Kinkirgue mon kanga/Yande panrga	10
25.	Melochia corchorifolia	Poinda ponguedo	10
26.	Rhynchosia sublobata	Luli benguedo/Wal benga/Zilogo	10
27.	Sporobolus pyramidalis	Gan saaga/Nère saaga	10
28.	Tephrosia sp.	Zadre kouka/Rabdo/Bon mongo	10
29.	Aristida kerstingii	Sountou	9
30.	Celosia trigyna	Zougue bè ligidi	9
31.	Ceratotheca sesamoides	Boundou	9
32.	Cucumis melo	Luli nardo	9
33.	Loudetia togoensis	Sountou/Guiguidme sountou/Mon puis	9
34.	Sida alba	Rakonre saaga	9

3.2.3. Utilisations médicinales

Au total quatre vingt douze (92) herbacées ont été citées comme espèces médicinales par la population de Soulogré. Ainsi, les herbacées médicinales représentent 70,8% des différentes herbacées rencontrées à Soulogré. Ces herbacées médicinales sont utilisées de façon traditionnelle pour résoudre des problèmes de santé et surtout pour des rites magico religieux des populations locales. C'est en ce sens que la diversité biologique des herbacées sauvages a un rôle magico religieux provenant des savoirs ancestraux. Les espèces médicinales les plus citées sont au nombre de vingt cinq (25) : tableau 9.

Tableau 9 : Liste des herbacées médicinales les plus connues.

N°	Noms scientifiques des herbacées médicinales	Noms locaux correspondant en mooré	Nombre de
	nervacees medicinales		citation
1.	Crotalaria goreensis	Wende lébende raaga	15
2.	Euphorbia hirta	Wal bissim	15
3.	Acanthospermum hispidum	Nasare goinga	14
4.	Indigofera sp.	Garga/Bouguevan yanléga	14
5.	Rhynchosia minima	Koroanga/Zandre kouka	14
6.	Wissadula amplissima	Gameti longo	14
7.	Waltheria indica	Yare yanmedé	13
8.	Biophytum petersianum	Kiek tii na pague logué	13
9.	Lepidagathis anobrya	Konce mongo/Rombré/Guila/Boinkema/Some foura	12
10.	Spermacoce stachydea	Yoidegue raaga	12
11.	Achyranthes aspera	Bazanwi	11
12.	Crotalaria macrocalyx	Guilima/Sakui sabéléga	11
13.	Mitracarpus villosus	Yoidegue pèlèga	11
14.	Sida acuta	Rakonre saaga	11
15.	Urena lobata	Gameti longo	11
16.	Blumea aurita	Goingue zougue peugo/Na pougue siiga	10
17.	Leucas martinicensis	Biin-woubedo	10
18.	Sida alba	Rakonre saaga	10
19.	Aeschynomene indica	Koroanga	9
20.	Cassia mimosoides	Koroanga	9
21.	Crotalaria senegalensis	Wende lébende raaga/Kinkirgue woumela/Rabcé	9
22.	Crotalaria sp.	Wende lébendé	9
23.	Hyptis spicigera	Rindibla	9
24.	Tephrosia sp.	Zandre kouka/Rabdo/Bon mongo	9
25.	Rhytachne triaristata	Konce mongo/Bazouré/Mon salogo	9

3.2.4 Utilisations artisanales.

Au niveau de l'artisanat quarante (40) herbacées sont reconnues utilitaires par les paysans de Soulogré soit 30,8% de la diversité des herbacées inventoriées. Ces espèces servent de matières premières pour la confection d'objets artisanaux utilisés dans le quotidien des populations.

Ce sont:

- les balais confectionnés avec les tiges des herbacées du genre *Eragrostis* et utilisés pour le nettoyage des maisons (cases); et les balais confectionnés avec les tiges des herbacées du genre *Sida* et utilisés pour le nettoyage des concessions familiales;
- les nattes ou sekos fabriqués avec les herbacées du genre *Andropogon*. Ces nattes servent comme clôtures des concessions familliales et comme toitures des cases, des hangars et des greniers;
- les paniers de Shoenefeldia gracilis, Sporobolus pyramidalis, Hyparrhenia sp., réalisés en associant les tiges de ces dernières aux écorces des tiges du genre Corchorus comme cordes d'attache.

Les herbacées artisanales les plus connues et citées sont dans le tableau 10 suivant par ordre décroissant de reconnaissance par les populations locales.

Tableau 10: Liste des herbacées aux usages artisanaux.

N°	Noms scientifiques des herbacées artisanales	Noms locaux en mooré	Nombre de citations
1.	Eragrostis tremula	Sa pouguela	17
2.	Andropogon gayanus	Wame/Kangré	16
3.	Andropogon pseudapricus	Kinkirgue mon kanga/Yande panrga/Mon salogo	16
4.	Andropogon tectorum	Wame/Foika/Banré/Kangré	16
5.	Pennisetum pedicellatum	Kimgo	16
6.	Andropogon africanus	Banré/Wame/Foika/Kangré	15
7.	Sida alba	Rakonre saaga	15
8.	Sida acuta	Rakonre saaga	14
9.	Sporobolus pyramidalis	Gan saaga/Nère saaga	14
10.	Hyptis spicigera	Rindibla	13
11.	Hyparrhenia sp.	Bouka/Bon mongo/Kouwéré	13
12.	Andropogon fastigiatus	Kinkirgue mon kanga/Yande panrga	12
13.	Schizachirium exile	Kolkonedo	12
14.	Eragrostis atrovirens	Baong saaga	11
15	Schoenefeldia gracilis	Lamezoudo/Pougnang zoupeulogo	9

Certaines espèces sont plus désirées par les populations du fait des divers intérêts d'usages qu'elles ont avec ces espèces bien qu'elles soient des adventices.

En artisanat le genre Andropogon représentée par cinq espèces a un intérêt important. Il est de plus en plus rare dans les jachères et complètement absent dans les champs cultivés.

En médecine traditionnelle le genre Crotalaria présente un grand intérêt pour la population.

En alimentation humaine ce sont les espèces suivantes qui présentent un grand intérêt : Celosia trigyna, Ceratotheca sesamoides, Corchorus tridens, Hibiscus asper et Senna obtusifolia.

Etant donné que la plupart des herbacées sont consommées par les animaux, nous n'allons pas faire une spécification en matière d'utilisation fourragère.

L'annexe 5 présente la liste des herbacées avec leurs scores d'usage qui sont le cumule des utilisations possibles de chaque herbacée parmi les quatre types d'usages étudiés.

En faisant le bilan récapitulatif cette liste, nous aboutissons à la figure 9 ci dessous qui nous présente l'importance utilitaire des herbacées sur l'échelle des scores. Nous constatons sur cette figure que plus de la moitié soit cinquante cinq pour cent (55%) des herbacées rencontrées à Soulogré ont deux types d'utilisations parmi les quatre types d'utilisations envisagés, pris en hypothèse, pendant que neuf pour cent (9%) sont sans utilisation. Un quart des herbacées inventoriées, soit vingt trois pour cent (23%), a trois utilisations reconnues sur quatre. Enfin il y'a autant d'herbacées ayant une seule utilisation que d'herbacées ayant quatre utilisations reconnues; soit six pour cent (6%) des cent trente (130) espèces ayant une seule utilisation entre les quatre utilisations étudiées et six pour cent (6%) autres qui recouvrent tous les quatre types d'utilisations étudiés.

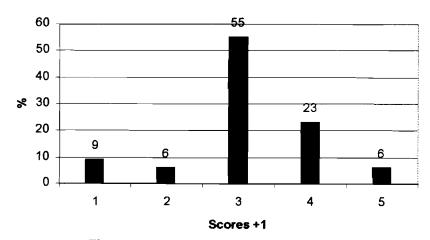


Figure 9 : Importance utilitaire des herbacées sur l'échelle des scores.

NB: Sur ce graphique (figure 9) tous les scores ont été majorés de un (1) pour des raisons pratiques.

Ainsi, 1= pas d'utilisation .citée ; 2= une utilisation citée ; 3= deux utilisations citées ; 4= trois utilisations citées ; 5= quatre utilisations citées

Malgré leurs utilisations fourragères, médicinales, artisanales, et alimentaires certaines herbacées ne sont pas désirées dans les champs car elles compétissent avec les cultures et entraînent la baisse de la production agricole. On note qu'il ya soixante une (61) espèces herbacées citées comme espèces non désirées dans les champs cultivés par les populations de Soulogré soit près de la moitié (48%) de l'ensemble des espèces recensées. Ceci démontre que parmi les espèces dites non désirées dans les champs cultivés, il existe un fort pourcentage d'espèces utiles pour les paysans. L'élimination de ces espèces qualifiées de mauvaises herbes (ou adventices) des périmètres agricoles pose un problème en terme de leur disponibilité pour des utilisations reconnues et/ou à découvrir.

Tableau 11 : Liste des herbacées indésirées dans les champs par les populations locales de Soulogré.

N°	Espèces indésirées	N°	Espèces indésirées
1.	Achyranthes aspera	32.	Leucas martinicensis
2.	Aeschynomene indica	33.	Loudetia togoensis
3.	Alysicarpus ovalifolius	34.	Melochia corchorifolia
4.	Andropogon africanus	35.	Microchloa indica
5.	Andropogon pseudapricus	36.	Mitracarpus villosus
6.	Aristida hordeacea	37.	Mnesithea gramularis
7.	Boerhavia diffusa	38.	Oldenlandia herbacea
8.	Bulbostylis hispidula	39.	Oryza barthii
9.	Chloris pilosa	40.	Pandiaka sp.
10.	Commelina benghalensis	41.	Panicum pansum
11.	Commelina forskaolaei	42.	Paspalum scrobiculatum
12.	Commelina nigritana	43.	Pennisetum pedicellatum
13.	Crotalaria goreensis	44.	Rhamphicarpa fistulosa
14.	Cucumis melo	45.	Rhynchosia sublobata
15.	Cynodon dactylon	46.	Rhytachne rottboellioides
16.	Cyperus sp.	47.	Rhytachne triaristata
17.	Digitaria horizontalis	48.	Schoenefeldia gracilis
18.	Digitaria lecardii	49.	Scleria foliosa
19.	Eleusine indica	50.	Setaria pallide-fusca
20.	Eragrostis atrovirens	51.	Spermacoce radiata
21.	Eragrostis ciliaris	52.	Spermacoce ruelliae
22.	Eragrostis turgida	53.	Spermacoce stachydea
23.	Evolvulus alsinoides	54.	Sporobolus festivus
24.	Heteropogon contortus	55.	Striga hermontheca
25.	Hibiscus asper	56.	Stylosanthes erecta
26.	Hyparrhenia sp.	57.	Tephrosia sp.
27.	Hyptis spicigera	58.	Triumfetta rhomboidea
28.	Indigofera dendroides	59.	Vernonia sp.
29.	Ipomoea eriocarpa	60.	Vicoa leptoclada
30.	Kohautia senegalensis	61.	Zornia glochidiata
31.	Kyllinga sp.		

Les herbacées qui ont un score élevé de quatre (4) comme Hibiscus asper, Hyptis spicigera et Melochia corchorifolia sont indésirées. Pour ces espèces, nous préconisons une conservation in vitro pour les semences et une production agricole de ces espèces utiles afin qu'elles quittent leur dénomination d'herbes sauvages.

Conclusion et perspectives

L'espace agricole de Soulogré compte environ cent trente (130) espèces herbacées dont plus de la moitié (51,16%) appartiennent à la famille des *Poaceae* et celle des *Papilionaceae*. Les indices de diversité de Shannon-Wiener et d'équitabilité pour cet espace d'une superficie de 32 km² sont d'une valeur globale de 3,995 et 0,82 respectivement. L'etat de la diversité des herbacées à Soulogré ne varie pas de manière significative quelque soit le facteur considéré (occupation du sol, topographie et distance d'éloignement par rapport au centre du village). La valeur moyenne de l'indice de Shannon des points de relevé (quadrants) se situe entre 2,017 et 2,254 sans montrer de différences significatives comme l'atteste l'analyse de variances au seuil de 5%. Cela s'explique bien par le fait que l'homme s'est installé dans ce village depuis des centaines voire des milliers d'années, modifiant l'espace jadis naturel en fonction de ses activités diverses. L'influence des activités humaines, mêlée aux conditions climatiques de cette zone, a vraisemblablement conduit à une uniformisation des niveaux de diversité (appréciés à travers la richesse spécifique, l'indice de Shannon et l'indice d'équitabilité) de cette zone.

Bien que les herbacées sauvages soient des adventices ou mauvaises herbes qui compétissent avec les cultures agricoles, leur contribution à la satisfaction des besoins des populations locales n'en demeure pas moindre. Cependant pour une amélioration de la production agricole et du même coup pour le maintient de certaines espèces désirées pour leurs usages locaux nous préconisons une conservation *in vivo* dans l'espace agricole (champs cultivés et jachères) des espèces aux usages importants et qui ne sont pas des adventices sévères pour les cultures; et une conservation *in vitro* par la collecte de semences et la recherche des meilleurs techniques de conservation de ces ressources génétiques.

Il serait intéressant de cultiver les espèces herbacées alimentaires les plus importantes (ou de les épargner lors des opérations culturales de désherbage des champs) afin de pallier au besoin de nourriture en attendant les récoltes.

Des études similaires doivent être menées dans un espace forestier (PNKT) pour comparaison des niveaux de diversité des herbacées afin d'en élaborer des stratégies de gestion pour cette zone d'étude.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BERHAUT J., 1967. Flore du Sénégal. 2^{ième} édition, éditions clairafrique, Dakar. 485 p.

BOFFA J-M., 2000. Les parcs agroforestiers en Afrique subsaharienne. Cahier FAO Conservation n° 34. 258 p.

BOSH C.H., SIEMONSMA J.S., LIEMMENS R.H.M.J., OYEN L.P.A., 2002: Plant Ressources of Tropical Africa / Ressources Végétales de l'Afrique Tropicale. Basic list of species and commodity grouping / Liste de base des espèces et de leurs groupes d'usage. PROTA Programme, Wageningen, the Nertherlands. 341 p.

CASCAILH A., ROËL B., 1991. Comment réaliser un mémoire? Manuel d'aide pour la réalisation et la rédaction d'un mémoire. I.D.R., U.O., 34 p.

CLEMENT J-M, 1981. Larousse agricole. 1207 p.

DGAT/DLR., 2005. Profil des régions du Burkina Faso. Avec l'appui des projets PNUD PRGE-PACGL. 282 p.

DOULKOM G., 2000. Problèmatique des espaces agro-sylvo-pastoraux dans la province du Bam : le cas de la relique de brousse de Tanlili. Mémoire d'ingénieur IDR. UPB. 113 p.

FONTES J., GUINKO S., 1995. Carte de la végétation et de l'occupation du sol du Burkina Faso. Ministère de la coopération Française; Projet Campus (88 313 101). Carte + notice explicative, 67p.

FOURNIER A., 1991. Phénologie, croissance et production végétales dans quelques savanes d'Afrique de l'Ouest. ORSTOM. Thèse, PARIS. 312 p.

GODRON M., DAGET Ph., EMBERGER L., LONG G., LE FLOC'H E., POISONNET J., SAUVAGE Ch., 1983. VADE-MECUM pour le relevé méthodologique de la végétation et du milieu. 169 p.

GOUNOT M., 1969. Méthodes d'études quantitatives de la végétation. Masson et Cie, Editeurs. 314 p.

GROUZIS M., 1988. Structure, productivité et dynamique des systèmes écologiques sahéliens (Mare d'Oursi, Burkina Faso). ORSTOM, 336 p.

GUINKO S., 1984. Végétation de la Haute-Volta. Tome I. Thèse de Doctorat ès Sciences Naturelles. Université de Bordeaux III. 318 p.

HUTCHINSON J. et DALZIEL J.M., 1954,1958, 1963, 1968,1972. Flora of West Tropical Africa. Crown Agents for oversea governments and administrations. Millbank, London S.W.1, 2nd éd., Vol I-part1: 295 p; Vol I-part2: 296-828 p. Vol II: 544 p. Vol III-part1: 276 p. Vol III-part2: 277-574 p.

I.N.S.D., 2000. Recensement général de la population et de l'habitation (10-20 Décembre 1996). Fichier des villages du Burkina Faso. 315 p.

KALMOGO R. A., 1998. Gestion traditionnelle des ressources naturelles pastorales dans le Sahel burkinabé : cas de la zone de Kishi-Beïga. Mémoire d'ingénieur IDR. UPB., 83 p.

KENT M., COKER P., 1992. Vegetation description and analysis. A pratical approach. John Wiley & Sons. Belhaven Press. 363 p.

KERE U., 1998. Végétation et utilisation des plantes spontanées dans la région de Tenkodogo (Burkina Faso). in RÜDIGER WITTIG, GUINKO S., 1998. Etude de la flore et de la végétation du Burkina Faso et des pays environnants. Vol IV. 44 p.

KESSLER J. J. & BONI J., 1990. L'agroforesterie au Burkina Faso. Bilan et analyse. Tropical Ressource Management Paper N0 1, Wageningen Agricultural University. The Netherlands. 102 p.

KY J.M., 2002. Donnée de base des terroirs villageois de Noberé, Péni et de Seytenga. 23 p.

LE BOURGEOIS, MARNOTTE, 2002. Lutte contre les mauvaises herbes. In Mémento de l'agronome, édition 2002. CIRAD – GRET- Ministère des Affaires Etrangères France. 663-684 p.

LE BOURGEOIS T., MERLIER H., 1995. Adventrop. Les adventices d'Afrique Soudanosahélienne. Montpellier, France, CIRAD-CA éditeur.640 p.

LE HOUEROU H.N., 1980. Browse in Africa. The current state of knowledge. International Livestock Centre for Africa. ADDIS ABABA, ETHIOPIA. 487 p.

NIKIEMA A., 2005. Agroforestry parkland species diversity: uses and management in semiarid West Africa (Burkina Faso). PhD thesis, Wageningen University. 102 p.

OKEZIE AKOBUNDU I., AGYAKWA C.W., 1989. Guides des adventices d'Afrique de l'Ouest. 522 p.

OUEDRAOGO G. G., 1997. Les espaces agro-sylvo-pastoraux de Boromtenga (Bazega). Dynamique, potentialités et perspectives. Mémoire d'ingénieur IDR. UPB., 119 p.

RIERA B, ALEXANDRE D-Y, 2004. Diversité biologique et forêts. Diffusé par SILVA et RIAT. 151 p.

SAWADOGO L., 1996. Evaluation des potentialités pastorales d'une forêt classée soudanienne du Burkina Faso (cas de la forêt de Tiogo). Thèse du 3^{ième} cycle. U.O. FAST. 113 p.

SOME N. A., 1996. Les systèmes écologiques post culturaux de la zone soudanienne (Burkina Faso): structure spatio-temporelle des communautés végétales et évolution des caractères pédologiques. Thèse de Doctorat de l'Université Pierre et Marie-Curie. Paris 6 Spécialité Ecologie générale- Production végétale. 211 p.

SP/CONAGESE, 1999. Monographie nationale sur la diversité biologique du Burkina Faso. 80 p.

SP/CONAGESE/FEM, 2000. Stratégie nationale du Burkina Faso en matière de diversité biologique. 169 p.

TOUTAIN B. et PIOT J., 1980. Mise en défens et possibilité de régénération des ressources fourragères sahéliennes. Etude expérimentale dans le bassin de la mare d'Oursi (Haute-Volta). CTFT, IEMVT, 155 p.

TOUTAIN B., BORTOLI L., DULIEU D., FORGIARINI G., MENAUT J.C. et PIOT J., 1983. Espèces ligneuses et herbacées dans les écosystèmes pâturés sahéliens de Haute-Volta. IEMVT, CTFT, CNRST, 123 p.

TRAORE H. et YONLI D., 2001. Striga et autres adventices: perception paysanne et inventaire des méthodes endogènes de lutte dans l'Est du Burkina. 46-59 p. In Science et Technique, Vol.25.

YAMEOGO G., BOUSSIM J. et TRAORE D., 2001. Etude diagnostique de la flore de jachères d'âges différents dans le terroir de Thiougou (Burkina Faso). 72-90 p. In Science et Technique, Vol.25.

UICN, 2001. Projet Biodiversité dans le développement. L'approche stratégique pour intégrer la biodiversité dans la coopération au développement. Commission européenne, Bruxelles, Belgique/UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. 82 p.

ZOUNGRANA I., 1992. Diversité, stabilité et évolution des communautés végétales. Cas des jachères Nord-soudaniennes du Burkina Faso. Annales de l'université de Ouagadougou, série B, 115-124 p.

ANNEXES

Annexe1: FICHE N°1

FICHE DE COLLECTE DE DONNEES : Evaluation de la diversité spécifique des herbacées.

Informations générales	Nom des spécimens récoltés	Code des spécimens
Village:		
Transect:		
Dégré :		
Quadrant n°/m		
Coordonnées GPS		-
N :		
w :		
A: Occupation:		
Occupation:		
Type de culture		
Topographie		
Ombrage:		
Coordonnées GPS Piste		

Annexe 2: FICHE N°2
Fiche d'enquête ethnobotanique n°
Informateur:
Age:
Sexe:

٧°	Nom scientifique	Nom local	Présence (+) / (-)	Pourquoi?	Abondance	Sp	Utilisations		IS	
						indicatrice	Al	M	F	Ar
		6								

Annexe 2 (suite).

Questionnaire pour l'enquête ethnobotanique.

Identification de l'interviewer

Pouvez-vous nous donner le nom local de chaque espèce ici présente ?

Est elle désirée (+) ou indésirée (-) dans vos champs? Pourquoi?

Est elle indicatrice de l'état du sol sur lequel elle se développe ? (Sol riche(R) /sol pauvre (P))

Quelles utilisations faites vous de ces herbes dans votre vie quotidienne?

Es-ce une herbacée alimentaire, médicinale, fourragère, ou artisanale?

Qu'est ce que ces plantes représentent pour vous de façon globale ?

Annexe 3 : Résultats de l'analyse des données de diversité des herbacées avec le logiciel MVSP.

Code-	Indice	Indice	Nombre	Distan	ceOccupat	ion Topograph	ie Cultures
Quadrant	Shannon	d'équitab	ilitéd'espèces		du sol		
la	2,244	0,936	11	25	1	3	mai
1b	2,26	0,91	12	50	1	2	mai
1c	1,532	0,855	6	100	1	3	ara
1d	2,372	0,955	12	200	0	3	jach
le	2,463	0,933	14	400	1	1	sor
lf	2,401	0,91	14	800	1	3	sor
1g	2,31	0,9	13	1600	0	1	jach
1h	2,376	0,956	12	3200	0	1	jach
2a	1,856	0,845	9	25	1	3	ara
2b	2,137	0,928	10	50	1	3	ага
2c	2,252	0,939	11	100	1	3	cot
2d	2,45	0,955	13	200	1	3	AGO
2e	2,425	0,946	13	400	1	3	sor
2f	1,921	0,924	8	800	1	1	riz
2g	2,335	0,91	13	1600	1	3	aub
2h	1,493	0,718	8	3200	0	1	jach
3a	1,947	0,845	10	25	1	3	ara
3b	2,021	0,92	9	50	1	3	ага
3c	2,176	0,876	12	100	1	3	cot
3d	2,111	0,917	10	200	1	2	g-au
3e	2,32	0,933	12	400	1	3	gom
3f	2,624	0,969	15	800	0	1	jach
3g	2,124	0,923	10	1600	0	3	jach
3h	1,926	0,877	9	3200	0	1	jach
4a	2,041	0,886	10	25	1	3	sor
4b	1,885	0,858	9	50	1	3	sor
4c	2,029	0,846	11	100	1	3	sor
4d	2,491	0,971	13	200	1	3	mai
4e	2,281	0,918	12	400	1	3	g-au
4f	1,955	0,89	9	800	1	3	mai
4g	2,087	0,95	9	1600	1	3	mai
4h	1,934	0,88	9	3200	0	1	jach
5a	1,934	0,88	9	25	1	2	aub
5b	1,843	0,886	8	50	1	3	poi
5c	2,302	0,926	12	100	1	3	aub
5d	2,137	0,891	11	200	1	3	aub
5e	2,306	0,928	12	400	1	3	cot
5 f	2,174	0,907	11	800	0	1	jach
5h	2,491	0,971	13	3200	0	3	poi
6a	2,346	0,944	12	25	1	3	mai
6b	2,244	0,903	12	50	1	3	mai
6c	1,973	0,898	9	100	1	3	AGC
6d	2,372	0,925	13	200	1	1	riz
6e	2,318	0,933	12	400	1	3	milo
6 f	1,88	0,816	10	800	0	3	jach

Annexe 3 : Résultats de l'analyse des données de diversité des herbacées avec le logiciel MVSP (suite).

Code-	Indice	Indice	Nombre	Distanc	ceOccupat	ion Topog	raphie Cultures
Quadrant	Shannon	d'équitabi	litéd'espèces	3	du sol		
6g	2,219	0,893	12	1600	0	3	jach
6h	2,467	0,962	13	3200	1	3	mai
7a	2,054	0,857	11	25	1	3	mai
7b	2,376	0,956	12	50	1	3	mai
7c	2,001	0,911	9	100	1	3	mil
7d	2,335	0,91	13	200	1	3	cot
7e	1,815	0,873	8	400	0	3	jach
7f	1,881	0,856	9	800	0	3	jach
7g	1,806	0,928	7	1600	1	3	sor
7h	2,004	0,964	8	3200	1	3	mil
8a	2,274	0,948	11	25	1	3	mai
8b	2,041	0,929	9	50	1	3	mai
8c	2,306	0,928	12	100	1	3	ara
8d	2,24	0,902	12	200	1	3	mil
8e	2,306	0,928	12	400	1	3	aub
8f	1,322	0,822	5	800	0	3	jach
8g	2,054	0,857	11	1600	1	3	aub
8h	2,335	0,939	12	3200	1	3	sor

Annexe 4 : Analyse de variances des indices de diversité de tous les quadrants avec le logiciel MINITAB.

Indice de Shannon.

One-way ANOVA: Index versus Zone

Analysis of Variance for Index

Source DF SS MS F P
Zone 3 0,0639 0,0213 0,31 0,821
Error 57 3,9731 0,0697
Total 60 4,0370

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

Level	N	N Mear	n StDe	v+	+	+		
1	16	2,1068	0,1844	(*)		
2	15	2,1912	0,2475	(*	·)	
3	15	2,1647	0,3341	(*)	
4	15	2,1307	0,2730	(*)	
			+	+	+	+		
Pooled	StD	ev = 0.2	640	2,00	2.10	2,20	2.30	

One-way ANOVA: Index versus distance

Analysis of Variance for Index

Source DF SS MS F P
distance 7 0,4605 0,0658 0,97 0,459
Error 53 3,5765 0,0675
Total 60 4,0370

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

Level	N	Mean	StDev	++++
25	8	2,0976	0,1943	(*)
50	8	2,1159	0,1867	()
100	8	2,0915	0,2819	()
200	7	2,3051	0,1478	()
400	8	2,2793	0,1983	(*)
800	7	2,0339	0,4209	(*)

One-way ANOVA: Index versus LandUse

Analysis of Variance for Index

Source DF SS MS F P
LandUse 1 0,1435 0,1435 2,17 0,146
Error 59 3,8935 0,0660
Total 60 4,0370

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

One-way ANOVA: Index versus Topo

Analysis of Variance for Index

Source DF SS MS F P

Topo 2 0,0081 0,0041 0,06 0,943

Error 58 4,0289 0,0695

Total 60 4,0370

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

Pooled StDev = 0,2636 1,80 2,00 2,20 2,40

One-way ANOVA: Index versus Crop

Analysis of Variance for Index

Source DF SS MS F P

Crop 6 0,5714 0,0952 1,48 0,201

Error 54 3,4657 0,0642

Total 60 4,0370

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

Level N Mean StDev -----+-------8 2,0166 0,2974 (-----*----) ara aub-gom 11 2,2149 0,1831 (-----*----) 4 2,2672 0,0699 (-----*-----) cot (----*---) 14 2,0321 0,3545 iach (-----*----) 12 2,2537 0,1657 mai 4 2,1408 0,1628 (-----*-----) mil Sor 8 2,1731 0,2623 (-----*-----)

-----+----+----+-----+-----

Pooled StDev = 0,2533 2,00 2,20 2,40

Indice d'équitabilité.

One-way ANOVA: Evenness versus Zone

Analysis of Variance for Evenness

Source DF SS MS F P

Zone 3 0,00090 0,00030 0,14 0,937

Error 57 0,12453 0,00218

Total 60 0,12544

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

Level	ľ	N Mean	StDev	-++++
1	16	0,90269	0,03832	()
2	15	0,91247	0,03612	()
3	15	0,90413	0,04459	(*)
4	15	0,90853	0,06348	()
			-+	-+
- .	10.5			0.000 0.004 0.010 0.000

Pooled StDev = 0,04674 0,880 0,896 0,912 0,928

One-way ANOVA: Evenness versus distance

Analysis of Variance for Evenness

Source DF SS MS F P

distance 7 0,01268 0,00181 0,85 0,551

Error 53 0,11276 0,00213

Total 60 0,12544

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

Level	N	N Mean	StDev	
25	8	0,89288	0,04443	()
50	8	0,91250	0,03085	()
100	8	0,89825	0,03588	(*)
200	7	0,92871	0,03107	()
400	8	0,92400	0,02203	()
800	7	0,88143	0,05427	(*)
1600	7	0,90871	0,02966	()
3200	8	0,90838	0,08547	(*)
			+_	+_

Pooled StDev = 0.04613

0,875 0,910 0,945

One-way ANOVA: Evenness versus LandUse

Analysis of Variance for Evenness

Source DF SS MS F P

LandUse 1 0,00730 0,00730 3,64 0,061

Error 59 0,11814 0,00200

Total 60 0,12544

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

-----+-----+-----+------

Pooled StDev = 0.04475

0,880 0,900 0,920

One-way ANOVA: Evenness versus Topo

Analysis of Variance for Evenness

Source DF SS MS F P

Topo 2 0,00205 0,00102 0,48 0,620

Error 58 0,12339 0,00213

Total 60 0,12544

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

Level	N	Mean	stDev	+++
1	8 0,	,89250	0,07805	()
2	3 0,	,90233	0,01966 (*)
3	50 0	,90946	0,04040	(*)
			+	

Pooled StDev = 0.04612

0,870 0,900 0,930

One-way ANOVA: Evenness versus Crop

Analysis of Variance for Evenness

Source DF SS MS F P

Crop 6 0,01840 0,00307 1,55 0,181

Error 54 0,10704 0,00198

Total 60 0,12544

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

Pooled StDev = 0.04452

0,875 0,910 0,945

0,980

Richesse spécifique.

One-way ANOVA: Num.Spec. versus Zone

Analysis of Variance for Num. Spec

Source DF SS MS F P
Zone 3 8,21 2,74 0,63 0,596
Error 57 246,15 4,32
Total 60 254,36

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

Level	N	Mean	StDe	ev++++
1	16	10,375	1,360	(*)
2	15	11,200	2,042	(*)
3	15	11,200	2,624	()
4	15	10,600	2,131	(*)
			+	+
Pooled	StD	ev = 2,0	78	9,60 10,40 11,20 12,00

One-way ANOVA: Num.Spec. versus distance

Analysis of Variance for Num. Spec

Source DF SS MS F P
distance 7 24,84 3,55 0,82 0,575
Error 53 229,52 4,33
Total 60 254,36

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

Level	N	Mean	StDev++
25	8	10,500	1,195 ()
50	8	10,250	1,581 ()
100	8	10,500	2,449 (*)
200	7	12,000	1,155 (*)
400	8	11,875	1,727 (*)
800	7	10,429	3,359 (*)
1600	7	10,714	2,215 (*)
3200	8	10,500	2,204 (*)

Pooled StDev = 2.081

9,0

10,5 12,0

13,5

One-way ANOVA: Num.Spec. versus LandUse

Analysis of Variance for Num. Spec

Source DF SS MS F P

LandUse 1 3,78 3,78 0,89 0,349

Error 59 250,58 4,25

Total 60 254,36

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

StDev -----+-------Level Mean 2,530 (-----*------) 0 15 10,400 46 10,978 1,891 (-----) 1

Pooled StDev = 2,061

9,80 10,50 11,20

One-way ANOVA: Num.Spec. versus Topo

Analysis of Variance for Num. Spec

Source DF SS MS F P

Topo 2 3,24 1,62 0,37 0,690

Error 58 251,12 4,33

60 254,36 Total

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

StDev -----+-------Level N Mean (----*----) 2,560 1 8 11,375 3 10,333 1,528 (-----*------) 2 3 50 10,780 (---*---) 2,023 _____+___

Pooled StDev = 2.081

9,0 10,5 12,0

One-way ANOVA: Num.Spec. versus Crop

Analysis of Variance for Num. Spec

Source DF SS MS F P
Crop 6 32,48 5,41 1,32 0,265
Error 54 221,88 4,11
Total 60 254,36

Individual 95% CIs For Mean

Based on Pooled StDev

StDev -----+------Level N Mean 8 9,625 2,200 (-----*----) ara aub-gom 11 11,455 1,635 (-----*----) 0,816 (-----*-----) cot 4 12,000 14 10,214 2,517 (-----*----) jach (----*---) mai 12 11,333 1,371 4 10,250 2,062 (-----*-----) mil 8 11,250 2,493 (-----*----) Sor 9,6 11,2 Pooled StDev = 2.02712,8

Familles	Noms scientifiques des herbacées	Noms locaux en mooré					
			Al	F	M	Ar	Score
Asteraceae	Acanthospermum hispidum DC.	Nassare goinga	0	1	1	0	2
Amaranthaceae	Achyranthes aspera L.	Bagzanwi	0	1	1	0	2
Papilionaceae	Aeschynomene indica L.	Koroanga	0	1	1	0	2
Papilionaceae	Alysicarpus ovalifolius (Schumach) J.Leonard.	Rabdo	0	1	0	0	1
Papilionaceae	Alysicarpus rugosus Willd (DC)	Rabdo	1	1	1	0	3
Papilionaceae	Alysicarpus sp.	Rabdo	0	1	1	0	2
Amaranthaceae	Amaranthus viridis L.	Baong mongo/Sakui sabléga	0	1	1	0	2
Lythraceae	Ammania auriculata Willd.	Wal ko bissim	0	1	1	0	2
Poaceae	Andropogon africanus Franch.	Banré/Wame/Foika/Kangré	0	1	0	1	2
Poaceae	Andropogon fastigiatus Sw.	Kinkirgue mon kanga/Yande panrga	0	1	0	0	1
Poaceae	Andropogon gayanus Kunth.	Wame/Kangré	0	1	0	1	2
Poaceae	Andropogon pseudapricus Stapf.	Kinkirgue mon kanga/Yande panrga/Mon salogo	0	1	0	1	2
Poaceae	Andropogon tectorum Schumach.& Thonn.	Wame/Foika/Banré/Kangré	0	1	1	1	3
Commelinaceae	Aneilema lanceolatum Benth.	Néant	0	0	0	0	0
Poaceae	Aristida adscensionis L.	Néant	0	0	0	0	0
Poaceae	Aristida hordeacea Kunth.	Sountouga/Mon salogo/Poukgnang zoupeulogo	0	1	1	0	2
Poaceae	Aristida kerstingii Pilg.	Sountou	0	1	1	1	3
Oxalidaceae	Biophytum petersianum Klotzsch	Kiek tii na pague logué	0	1	1	0	2
Asteraceae	Blumea aurita (L.F) DC.	Goang zoug peugo/Na poug siiga	1	1	1	0	3
Nyctaginaceae	Boerhavia diffusa L.	Pooko	1	1	1	0	3
Cyperaceae	Bulbostylis hispidula (Vahl) Haines	Baong mongo	0	1	1	0	2
Caesalpiniaceae	Cassia mimosoides L.	Koroanga	0	1	1	0	2
Amaranthaceae	Celosia trigyna L.	Zougue bé ligidi	1	1	0	0	2
Pedaliaceae	Ceratotheca sesamoides Endl.	Boundou	0	1	1	0	2

Familles	Noms scientifiques des herbacées	Noms locaux en mooré			Ì		
			Al	F	M	Ar	Score
Poaceae	Chloris pilosa Schumach.	Baong mongo	0	1	1	1	3
Commelinaceae	Commelina benghalensis Linnaeus.	Fouloufoutou	1	1	0	0	2
Commelinaceae	Commelina forskaolaei Vahl.	Fouloufoute raaga	1	1	1	0	3
Commelinaceae	Commelina nigritana Bentham	Teeng kutirkui/Baong mongo/Woukma	0	1	0	0	1
Tiliaceae	Corchorus fascicularis Lamarck	Boulvang yanga	1	1	1	1	4
Tiliaceae	Corchorus olitorius Linnaeus	Boulvang raaga	1	1	1	1	4
Tiliaceae	Corchorus tridens Linnaeus	Boulvang raaga	1	1	1	1	4
Papilionaceae	Crotalaria goreensis Guillemin&Perrottet	Wende lébende raaga	0	1	1	0	2
Papilionaceae	Crotalaria macrocalyx Bentham	Guilma/Sakui sabléga	0	1	1	0	2
Papilionaceae	Crotalaria retusa Linnaeus	Wende lébende raaga	0	1	1	0	2
Papilionaceae	Crotalaria senegalensis (Persoon) Bacle ex De Candolle	Wende lébende raaga/Kinkirgue woumela/Rabcé	0	1	1	0	2
Papilionaceae	Crotalaria sp.	Wende lébendé	1	1	1	1	4
Cucurbitaceae	Cucumis melo Linnaeus	Luli nardo	0	1	1	0	2
Cucurbitaceae	Cucumis metuliferus Naudin	Néant	0	0	0	0	0
Poaceae	Cynodon dactylon (Linnaeus) Persoon	Rassinpuis mongo	0	1	1	0	2
Сурегасеае	Cyperus sp.	Kamepin/Mon salogo/Baong mongo	1	1	0	0	2
Papilionaceae	Desmodium hirtum Guillemin&Perrottet	Rabdo	0	0	0	0	0
Papilionaceae	Desmodium sp.	Rabdo	0	1	1	0	2
Poaceae	Digitaria gayana (Kunth) A.Chev	Néant		0	0	0	0
Poaceae	Digitaria horizontalis Willdenow	Tintum tinga	0	1	1	0	2
Poaceae	Digitaria lecardii (Pilger) Stapf	Tintum tinga	0	1	1	0	2
Poaceae	Eleusine indica (Linnaeus) Gaertner	Tare ganga	0	1	1	1	3
Lamiaceae	Englerastrum gracillimum Th.C.E.Fries	Kinzouré	0	1	1	0	2

Familles	Noms scientifiques des herbacées	Noms locaux en mooré					
			Al	F	M	Ar	Score
Poaceae	Eragrostis aspera (Jacquin) Nees	Luli saaga/Luli sascé	0	1	0	1	2
Poaceae	Eragrostis atrovirens (Desf) Trin ex Steudel	Baong saaga	0	1	0	1	2
Poaceae	Eragrostis cilianensis (Allioni) F.T. Hubbard	Néant	0	0	0	0	0
Poaceae	Eragrostis ciliaris (Linnaeus) R. Brown	Mon salogo	0	1	1	0	2
Poaceae	Eragrostis tremula (Lamarck) Hochstetter ex Steudel	Sa pougla	0	1	1	1	3
Poaceae	Eragrostis turgida (Schumacher) De Wildeman	Luli saaga	0	1	0	0	1
Euphorbiaceae	Euphorbia hirta Linnaeus	Wal bissim	0	1	1	0	2
Convolvulaceae	Evolvulus alsinoides (L) L.	Some boundou	0	1	1	0	2
Aizoaceae	Glinus lotoides L.	Some boundou/Poinda ko missiga	0	1	1	1	3
Boraginaceae	Heliotropium strigosum Willd.	Wong pelèga/Salin sa zana	0	1	1	0	2
Poaceae	Heteropogon contortus (L) P.Beauv ex Roem&Schult	Guiguimde sountou/Sountouga/Mon puis	0	1	0	1	2
Malvaceae	Hibiscus asper Hook.f.	Rakonre bito	1	1	1	1	4
Poaceae	Hyparrhenia rufa (Nees) Stapf	Bouka/Bon mongo/Kouwéré	0	0	0	0	0
Poaceae	Hyparrhenia sp.	Bouka/Bon mongo/Kouwéré	0	1	1	1	3
Lamiaceae	Hyptis spicigera Lamarck	Rindibla	1	1	1	1	4
Papilionaceae	Indigofera dendroides Jacquin	Gareg rataga/Baong poug garga	0	1	1	0	2
Papilionaceae	Indigofera leprieurii	Zandre kouka	0	1	1	0	2
Papilionaceae	Indigofera nigricans	Néant	0	0	0	0	0
Papilionaceae	Indigofera sp.	Garga/Bougvan yanléga	0	1	1	1	3
Papilionaceae	Indigofera suffruticosa Mill.	Gareg rataga	0	1	1	0	2
Papilionaceae	Indigofera tinctoria L.	Néant	0	0	0	0	0
Convolvulaceae	Ipomoea eriocarpa R.Bronw	Boula miya mâ bissim	1	1	0	0	2
Сурегасеае	Kyllinga sp.	Some teinga	1	1	0	0	2
Rubiaceae	Kohautia senegalensis Chamisso&Schlechtendal	Wongo	0	1	1	0	2

Familles	Noms scientifiques des herbacées	Noms locaux en mooré					
			Al	F	M	Ar	Score
Acanthaceae	Lepidagathis anobrya Nees	Konce mongo/Ronbré/Guila/Boinkema/Some foura	0	l	1	0	2
Lamiaceae	Leucas martinicensis (Jacquin) R. Brown	Biin-woubedo	0	0	1	0	1
Poaceae	Loudetia togoensis (Pilger) C.E.Hubb.	Sountou/Guiguimde sountou/Mon puis	0	1	0	1	2
Onagraceae	Ludwigia adscendens (L) Hara	Baong poug nèré	1	1	1	0	3
Onagraceae	Ludwigia erecta (L) Hara	Baong poug nèré	1	1	0	0	2
Onagraceae	Ludwigia hyssopifolia (G.Don) Exell	Baong nère naaba/Baong poug nèré/Kuigle roanga	1	1	1	0	3
Onagraceae	Ludwigia sp.	Baong poug nèré/Baong mongo	1	1	0	0	2
Papilionaceae	Meliniella micrantha Harms	Rabdo/Rabcé	0	1	1	0	2
Sterculiaceae	Melochia corchorifolia L.	Poinda pongdo	1	1	1	1	4
Poaceae	Microchloa indica (L.F) P.Beauv.	Rascin-puis mongo	0	1	1	0	2
Rubiaceae	Mitracarpus villosus (Swartz) De Candolle	Yoideg pelèga	0	1	1	0	2
Poaceae	Mnesithea granularis (Linnaeus) De Koning&Sosef	Ganme songo/Mon salogo	0	1	1	1	3
Acanthaceae	Nelsonia canescens (Lamarck) Sprengel	Nag-kim poussa	1	1	ī	1	4
Rubiaceae	Oldenlandia herbacea (L) Roxb.	Sangue nado	1	1	1	0	3
Poaceae	Oryza barthii A. Chev.	Bangué sangué	0	1	1	1	3
Amaranthaceae	Pandiaka sp.	Wobegue beringa/Kiégué/Bagzanwii	1	1	1	0	3
Amaranthaceae	Pandiaka heudelotii (Moq) Hook.f.	Sibégue ponré/Katre wetta/Guilima	0	1	1	0	2
Poaceae	Panicum maximum Jacquin	Luli saaga	0	1	0	1	2
Poaceae	Panicum pansum Rendle	Baong saaga/Luli saaga	0	0	0	1	1
Poaceae	Panicum subalbidum Kunth	Luli saaga/Baong mongo	0	1	1	1	3
Poaceae	Paspalum scrobiculatum Linnaeus	Baong tintum tinga/Mon salogo	0	1	1	0	2
Poaceae	Pennisetum pedicellatum Trinius	Kimgo	0	1	1	1	3
Acanthaceae	Peristrophe bicalyculata (Retzius) Nees	Sibigue ponré/Baong mongo	0	1	1	1	3
Caryophyllaceae	Polycarpaea corymbosa (Linnaeus) Lamarck	Baong mongo	0	1	1	0	2

Familles	Noms scientifiques des herbacées	Noms locaux en mooré					
			Al	F	M	Ar	Score
Polygalaceae	Polygala arenaria Willd.	Guilma	0	1	1	1	3
Scrophulariaceae	Rhamphicarpa fistulosa (Hochst) Benth	Koroanga/Baong mongo	0	1	1	0	2
Papilionaceae	Rhynchosia minima (L) DC	Koroanga/Zandre kouka	0	1	1	0	2
Papilionaceae	Rhynchosia sublobata (K. Schum) Meikle	Luli benguedo/Wal benga/Zilogo	1	1	0	0	2
Poaceae	Rhytachne rottboellioides Desv.	Konce-mongo/Mon salogo	0	1	1	1	3
Poaceae	Rhytachne triaristata (Steud.) Stapf	Konce-mongo/Bazouré/Mon salogo	0	1	1	0	2
Poaceae	Schizachyrium exile (Hochst) Pilger	Kolkondo	0	1	1	1	3
Poaceae	Schoenefeldia gracilis Kunth	Lamezoudo/Poukgnang zoupeulogo	0	1	0	1	2
Cyperaceae	Scleria foliosa Hochst ex A.Rich.	Kodum rouma	0	1	0	0	1
Caesalpiniaceae	Senna obtusifolia (L) Irwin&Barneby	Katre yon	1	1	0	0	2
Poaceae	Setaria pallide-fusca (Schumach) Stapf&CE.Hubb	Bazouré	0	1	0	1	2
Malvaceae	Sida acuta Burm.F.	Rakonre saaga	0	1	1	1	3
Malvaceae	Sida alba Linnaeus	Rakonre saaga	0	1	1	1	3
Malvaceae	Sida urens Linnaeus	Rakonre saaga	0	0	0	0	0
Rubiaceae	Spermacoce sp.	Yoidega		0	0	0	0
Rubiaceae	Spermacoce radiata (DC.) Hiern	Yoideg sabléga	0	1	1	0	2
Rubiaceae	Spermacoce ruelliae De Candolle	Yoidega	0	0	1	0	1
Rubiaceae	Spermacoce stachydea DC.	Yoideg raaga	О	1	1	0	2
Poaceae	Sporobolus festivus Hochst ex A.Rich	Luli saaga	О	1	1	1	3
Poaceae	Sporobolus pectinellus Mez.	Luli saaga	0	1	1	0	2
Poaceae	Sporobolus pyramidalis P.Beauv.	Gan saaga/Nère saaga	0	1	1	1	3
Scrophulariaceae	Striga hermontheca (Delile) Benth.	Wongo	0	1	1	0	2
Papilionaceae	Stylosanthes erecta P.Beauv.	Sakui sabléga/Yare-yanmdé	0	1	1	1	3
Papilionaceae	Tephrosia bracteolata Guill&Perr.	Koroanga/Napoug sanrga	0	1	1	0	2

Familles	Noms scientifiques des herbacées	Noms locaux en mooré	Al		M	Ar	Score
				F			
Papilionaceae	Tephrosia pedicellata Baker	Rabdo	0	1	1		2
Papilionaceae	Tephrosia sp.	Zandre kouka/Rabdo/Baong mongo	0	1	1	0	2
Tiliaceae	Triumfetta rhomboidea Jacquin	Yongue tabendo	0	1	1	0	2
Malvaceae	Urena lobata Linnaeus	Gameti longo	0	1	1	1	3
Asteraceae	Vernonia galamensis (Cass) Less.	Néant	0	0	0	0	0
Asteraceae	Vernonia sp.	Gonbe biin peuleugo/Goang zoug peugo	0	1	1	0	2
Asteraceae	Vicoa leptoclada (Webb) Dandy	Kinkireg siili/Mon peulogo	0	1	1	0	2
Sterculiaceae	Waltheria indica Linnaeus	Yare yanmdé	0	1	1	0	2
Malvaceae	Wissadula amplissima (L.) R.E.Fr	Gameti longue	0	1	1	0	2
Papilionaceae	Zornia glochidiata Reichenbach ex De Candolle	Yongue tabendo/Rabdo/Teeng kutirkui	0	1	1	0	2

Al: alimentaire; F: fourragère; M: médicinale; Ar: artisanale.